



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

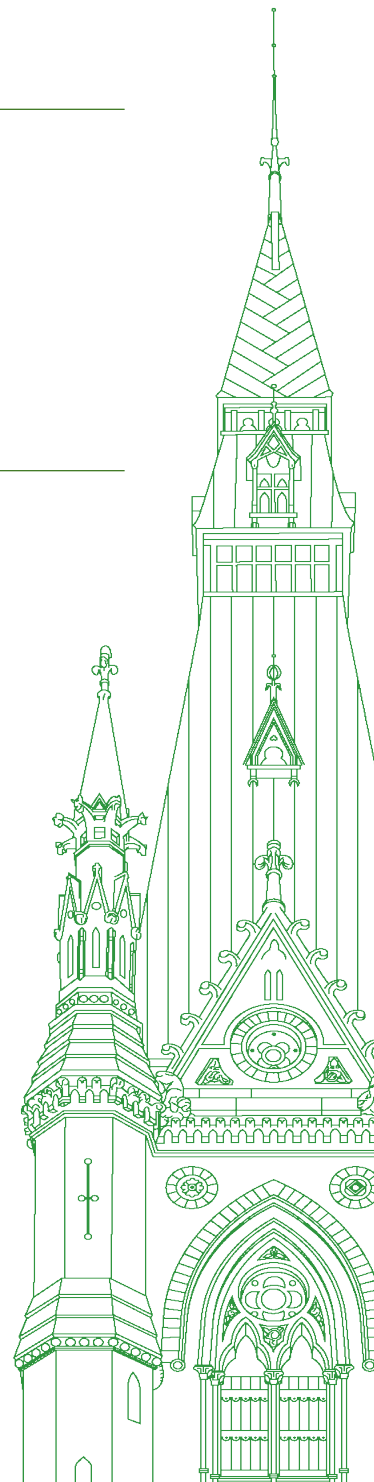
Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

Le jeudi 12 février 2026

Présidente : Lisa Hepfner



Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 12 février 2026

● (0815)

[Traduction]

La présidente (Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Nous sommes réunis pour la 24^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien.

Je demande à tous les participants de bien vouloir lire les consignes actualisées sur les cartes devant eux. On y retrouve les comportements à adopter pour ne pas causer des retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous y verrez également un code QR, qui ouvre une vidéo explicative.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole, et je vous prie de toujours vous adresser à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion que nous avons adoptée le lundi 17 novembre 2025, le Comité examine le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026, soit le crédit 1b sous la rubrique Musée canadien des droits de la personne; le crédit 1b sous la rubrique Musée canadien de l'histoire; le crédit 1b sous la rubrique Musée canadien de l'immigration du Quai 21; les crédits 1b et 5b sous la rubrique Musée canadien de la nature; le crédit 1b sous la rubrique Ministère du Patrimoine canadien; le crédit 1b sous la rubrique Office national du film; le crédit 1b sous la rubrique Musée des beaux-arts du Canada; le crédit 1b sous la rubrique Musée national des sciences et de la technologie; le crédit 1b sous la rubrique Téléfilm Canada; et le crédit 1b sous la rubrique Commission des champs de bataille nationaux.

Nous accueillons ce matin l'honorable Marc Miller, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles.

Monsieur le ministre, je crois savoir que l'échange avec vous est prévu jusqu'à 9 h 15. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire, puis les députés auront l'occasion de vous poser des questions.

Vous avez la parole.

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles): Merci, madame la présidente, à vous et aux membres du Comité.

Permettez-moi de reconnaître que nous sommes rassemblés sur le territoire traditionnel des Algonquins Anishinabe.

Je suis très heureux d'avoir un échange avec vous aujourd'hui.

[Français]

Comme ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, j'ai avant tout pour rôle

de protéger et de promouvoir ce que nous sommes en tant que Canadiens et Canadiennes.

Nous vivons dans un monde en rapide évolution, un monde qui présente des défis à la fois nouveaux et complexes. Nous avons vu à maintes reprises que, pour relever ces défis, il faut fondamentalement de l'unité.

[Traduction]

Nous devons nous serrer les coudes pour protéger notre souveraineté culturelle et notre capacité à dire qui nous sommes, à célébrer nos langues, un fait important, et à léguer un patrimoine et une culture vivante aux générations futures. À cette fin, le gouvernement fait des investissements là où nous en avons le plus besoin.

Ces investissements dans les arts et la culture auront aussi des retombées positives sur le plan économique. Au Canada, le secteur des arts et de la culture contribue plus de 130 milliards de dollars à notre économie, dont 65 milliards en contribution directe. Ce secteur emploie, directement ou indirectement, plus d'un million de personnes, et chaque dollar public qui y est investi génère des retombées économiques jusqu'à 29 fois plus élevées.

[Français]

Cependant, la valeur des arts et de la culture va bien sûr bien au-delà de l'économie. Dans un monde de plus en plus façonné par la désinformation, ces investissements visent à protéger les valeurs démocratiques qui nous sont chères et veillent à ce que les Canadiens aient accès à des sources d'information fiables et se reconnaissent dans les histoires qu'ils regardent, lisent et entendent. Notre pays est vaste et diversifié, mais les arts et la culture ont aussi le pouvoir unique de nous rassembler. Les centaines de médias locaux, de festivals et de programmes culturels que nous appuyons chaque année permettent d'établir des liens entre les collectivités.

● (0820)

[Traduction]

Les trois quarts de nos concitoyens estiment sentir un plus grand attachement à leur pays quand ils assistent à de telles manifestations artistiques et culturelles, et je m'en réjouis.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026, Patrimoine Canada a reçu 120,7 millions de dollars de plus, dont la plus grande part nous permettra de renforcer des institutions culturelles canadiennes, de soutenir notre secteur culturel exceptionnel et de financer à la fois le sport local et le sport d'élite.

[Français]

Il y aura notamment une augmentation du financement accordé au Fonds des médias du Canada pour mieux soutenir le milieu de la création et de la production au Canada. Cela comprend également des fonds visant à prolonger le volet des mesures spéciales pour appuyer le journalisme et l'accès aux nouvelles locales. Ainsi, les Canadiens ont accès à l'information locale fiable et à jour provenant de sources variées et reflétant les besoins et les intérêts des communautés.

[Traduction]

Le Programme de soutien au sport recevra des fonds supplémentaires pour faire avancer la diversité et l'égalité entre les sexes dans le système sportif canadien, et nous augmentons notre financement de Sport Intégrité Canada pour que les athlètes et entraîneurs d'un bout à l'autre du pays puissent s'entraîner et participer à des compétitions dans des milieux sécuritaires qui font une place à chacun.

Nous finançons également des activités culturelles et patrimoniales qu'ont à cœur des communautés locales, telles de nouvelles expositions au Musée de l'Holocauste de Montréal, le monument commémoratif aux pompiers tombés en service à Whitby, et des améliorations à nos installations culturelles, comme le théâtre Gateway à Richmond en Colombie-Britannique.

[Français]

Dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses, des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien ont également reçu un financement accru, pour un total de 29,9 millions de dollars. Ces fonds seront distribués aux musées nationaux et serviront aux besoins opérationnels des principales institutions culturelles, comme la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film et Téléfilm Canada.

[Traduction]

Pour finir, nous sommes très heureux d'offrir de nouveau à l'été 2026 le laissez-passer Un Canada fort. C'est une mesure phare de notre gouvernement, qui aide les familles à découvrir le Canada à moins de frais. Cette initiative a connu un grand succès l'été dernier, en particulier pendant les vacances. Plus de deux millions de personnes se sont rendues dans les musées participants, dont 500 000 enfants, qui ont profité d'entrées gratuites, et 115 000 jeunes qui ont bénéficié d'une réduction.

Alors que le monde change autour de nous, notre identité canadienne compte plus que jamais. Notre force dépend de notre capacité à dire qui nous sommes avec honnêteté et confiance. En investissant dans notre culture et en faisant le choix de l'unité, nous sommes à même de produire nos propres contenus, destinés à un public canadien et diffusés avec fierté dans le monde entier.

Merci pour votre attention.

[Français]

Je suis impatient de répondre à vos questions.

La présidente: Merci.

[Traduction]

J'ai oublié tout à l'heure de présenter les hauts fonctionnaires du ministère. Nous accueillons Francis Bilodeau, sous-ministre; Andrew Brown, sous-ministre délégué; Véronique Côté, dirigeante principale des finances; Blair McMurren, sous-ministre adjoint aux

affaires culturelles; et Joëlle Montminy, sous-ministre adjointe principale, également aux affaires culturelles.

Bienvenue à vous tous et toutes. Je crois savoir que vous serez avec nous pour deux heures. Nous vous remercions d'être là pour répondre à nos questions.

Madame Thomas, vous avez la parole pour six minutes, s'il vous plaît.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Merci.

Merci, monsieur le ministre.

J'aurais une première question pour vous au sujet d'une déclaration que vous avez faite récemment, après avoir assumé vos fonctions de ministre. Vous avez dit que la SRC avait en partie pour responsabilité de favoriser la « cohésion sociale ». Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendiez par cohésion sociale? Je vous pose la question parce que des journalistes d'expérience ont fait remarquer que la République populaire de Chine se sert souvent de cette expression pour parler du contrôle de l'État ou de l'interdiction des contestations, ce qui va à l'encontre, il me semble, de nos valeurs canadiennes. Je suis curieuse de savoir ce que vous vouliez dire par cohésion sociale.

L'hon. Marc Miller: Nous traversons une époque où les fausses informations circulent abondamment, ce qui nuit à la cohésion sociale. Des médias, à la fois légitimes et illégitimes, propagent en effet des faussetés. Un écosystème médiatique qui exerce, avec raison, sa liberté d'expression est toutefois indispensable à une démocratie florissante. C'est d'ailleurs le quatrième pilier de la démocratie au Canada. Un diffuseur public, non pas contrôlé par l'État, mais financé par l'État, est une partie intégrante de cet écosystème, et le nôtre, c'est la Société Radio-Canada. La SRC défend son indépendance avec vigueur, et nous devrions tous promouvoir son indépendance, qu'elle dise du bien ou du mal de nous.

Il importe de soutenir le diffuseur public, à défaut de quoi les fausses informations vont en augmentant et la cohésion sociale, en diminuant. Il ne s'agit pas, comme dans d'autres pays, de contrôler le système médiatique. Le diffuseur public est simplement une partie intégrante d'une saine démocratie.

● (0825)

Rachael Thomas: Qu'est-ce que la cohésion sociale, donc?

L'hon. Marc Miller: Il y a cohésion sociale quand la population a confiance dans ses institutions, ne sent pas que la société va s'écrouler, quand nous pouvons tous vivre ensemble et exercer les droits et libertés qui sont les nôtres, à savoir ceux qui sont garantis par la Charte.

Je pourrais en parler longtemps, madame Thomas, plus que les six minutes qui vous sont allouées, mais je pense que nous nous entendons tous les deux sur ce que sont ces droits et libertés.

Rachael Thomas: Je pense que le Comité avait besoin de l'entendre de votre bouche. Dans votre déclaration, vous avez notamment dit qu'il s'agissait d'avoir confiance dans ses institutions, et que les Canadiens devraient pouvoir se fier aux médias. Vous avez plus particulièrement mentionné le radiodiffuseur public, CBC/Radio-Canada.

Il est intéressant de noter qu'il y a quelques semaines à peine, un sommet sur les médias s'est tenu à Vancouver. À cette occasion, juste avant que le premier ministre ne prenne la parole, le président de la Canadian Media Producers Association a déclaré: « Monsieur le premier ministre, sachez que toutes les personnes présentes dans cette salle et les 180 000 autres qui travaillent dans cette industrie sont là pour vous, tout comme nous savons que nous pouvons compter sur vous. »

Monsieur le ministre, cette affirmation a été faite par une organisation médiatique dans une salle remplie de professionnels des médias, qui disent directement au premier ministre: « [Nous sommes] là pour vous, tout comme nous savons que nous pouvons compter sur vous. » Monsieur le ministre, ce n'est pas le rôle des médias. Les médias n'ont pas pour rôle d'être là pour le premier ministre et de raconter l'histoire que le gouvernement souhaite transmettre. C'est plutôt de raconter des histoires vraies, de rapporter les nouvelles que les Canadiens méritent d'entendre. Lorsqu'une telle déclaration est faite, elle mine la crédibilité des médias et nuit à la confiance des Canadiens, dont vous venez de souligner l'importance.

Qu'en pensez-vous?

L'hon. Marc Miller: Ce que je retiens de votre commentaire, madame Thomas, c'est que votre prémisse est totalement erronée. Tout d'abord, l'événement lui-même a eu lieu à Ottawa. Il ne s'agissait pas de membres... Ce n'était ni CTV ni CBC. Il s'agissait de producteurs d'émissions, et ces deux cadres...

Je tiens à rectifier le tir, car c'est profondément erroné.

Rachael Thomas: Avec tout le respect que je vous dois, remettons les pendules à l'heure. C'était aussi aux nouvelles. En fait, la présidente de CBC/Radio-Canada était l'une des principales conférencières à l'événement.

L'hon. Marc Miller: Voici ce qui a été dit lors de cet événement, madame Thomas. Il s'agissait de producteurs d'émissions comme *Rivalité passionnée*, qui a fait l'objet de longues discussions. Dans les négociations commerciales, ces gens qui défendent le contenu canadien ont dit qu'ils sont là pour le premier ministre.

Ce ne sont ni la CBC ni des journalistes indépendants qui ont tenu ces propos. C'est faux.

Rachael Thomas: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, leur travail consiste à rendre compte de ces négociations commerciales. Si vous faites un reportage sur ces négociations commerciales, vous vous contentez de rapporter les faits. Vous n'êtes pas là pour soutenir le premier ministre.

L'hon. Marc Miller: Le travail de ces personnes consiste à créer des émissions...

Rachael Thomas: C'est une utilisation abusive des médias.

L'hon. Marc Miller: ... comme avec des marionnettes. Ce sont des producteurs. Ils créent des émissions. Ce n'était pas du journalisme.

Rachael Thomas: Monsieur le ministre, vous induisez le Comité en erreur. Il n'y avait pas que des producteurs. Il y en avait certains, mais...

L'hon. Marc Miller: Les deux conférenciers étaient à la tête d'une organisation qui parle de production médiatique — des producteurs engagés dans des négociations houleuses avec les États-Unis.

Rachael Thomas: Ce sont des gens qui reçoivent des fonds publics, qui produisent du contenu qui est diffusé au public canadien. Ils racontent des histoires, et ils disent au premier ministre : « [Nous sommes] là pour vous, tout comme [...] nous pouvons compter sur vous. »

L'hon. Marc Miller: Ils disaient au premier ministre, dans le contexte de la menace que représente l'arrivée de contenu américain au Canada, qu'ils voulaient protéger le pilier de notre identité culturelle, qui est le contenu canadien. C'est tout ce qu'ils disaient.

Rachael Thomas: Ils racontent des histoires.

L'hon. Marc Miller: Je pense que vous avez tort, et que vous le savez.

Rachael Thomas: Puisque leur travail consiste à raconter des histoires, comment vont-ils le faire tout en étant là pour le premier ministre?

L'hon. Marc Miller: Ils veulent un soutien financier pour pouvoir raconter des histoires sur l'identité canadienne, qu'elles soient dans l'intérêt ou non du premier ministre.

Rachael Thomas: Cependant, ils disent aussi qu'ils sont là pour le premier ministre, alors comment vont-ils le soutenir?

L'hon. Marc Miller: Je pense que vous fabulez. Je crois vraiment que c'est... Vous cherchez un problème où il n'y en a pas.

Rachael Thomas: Il s'agit d'une citation directe de la personne qui parlait sur scène.

L'hon. Marc Miller: Vous insinuez que ce sont les journalistes qui vont tourner des histoires à l'avantage du premier ministre parce qu'ils « sont là pour [lui] ». C'est tout à fait faux. Ce sont des producteurs d'émissions comme *Le Vagabond*, bon sang.

La présidente: Je cède maintenant la parole à M. Al Soud pour six minutes.

• (0830)

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente. C'est un plaisir de vous voir, comme toujours.

Monsieur le ministre, je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues. Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Étant donné que votre nomination est relativement récente et qu'il s'agit de votre première comparution, j'aimerais vous donner l'occasion, d'abord et avant tout, de parler de vos principales priorités pour Patrimoine canadien en 2026 et de la façon dont ce budget supplémentaire des dépenses en tient compte.

L'hon. Marc Miller: Étant donné le contexte dans lequel nous vivons tous, où notre identité canadienne est menacée, nous devons nous assurer que le secteur des arts et de la culture bénéficie d'un soutien adéquat, comme le gouvernement canadien l'a fait par le passé.

Nous ne pouvons pas et ne devons pas être le bailleur de fonds de tout ce qui se fait dans ce secteur. Le secteur privé a un rôle à jouer pour veiller à ce que l'identité canadienne et la beauté de ce pays transparaissent dans notre consommation des médias. C'est un écosystème en constante évolution, mais le gouvernement canadien doit être présent. Pour ce faire, il doit financer les grands spectacles, les petits spectacles, les arts et les célébrations de la fête du Canada, qui sont si importants pour brandir le drapeau, en particulier dans ce contexte.

Nous veillons avant tout à ce que les modestes sommes que nous accordons à ces organisations, par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, soient utilisées à bon escient pour brandir le drapeau et montrer des histoires, bonnes et mauvaises, sur l'identité des habitants de notre pays. De plus, dans ce contexte, ce pilier important de la démocratie qu'est le média est dans un écosystème en constante évolution, auquel nous nous adaptons afin de nous assurer que les sources d'information traditionnelles sont bien soutenues, de sorte que les gens obtiennent des informations véridiques qu'ils peuvent consommer pour pouvoir juger leurs politiciens ou leur société en conséquence. C'est en partie ce que je voulais dire dans ma réponse à la question de votre collègue au sujet de la cohésion sociale.

L'avenir de CBC/Radio-Canada est extrêmement important, tant dans mon rôle de ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes que dans celui de ministre responsable des Langues officielles, en raison du rôle que joue Radio-Canada pour s'assurer que l'information parvienne aux petites communautés francophones, principalement à l'extérieur du Québec. C'est essentiel.

À mesure que l'écosystème et l'environnement dans lesquels nous nous trouvons évoluent, nous devons également, comme je l'ai mentionné, protéger nos enfants contre les dangers en ligne. En tant que gouvernement, nous devons garantir que ces plateformes sont responsables. Je m'attends à ce que ce soit un défi de taille pour tous les députés au cours de la prochaine année, mais en particulier pour les membres du Comité.

Fares Al Soud: Merci, monsieur le ministre.

Je m'en suis déjà vanté directement auprès de vous, mais le Celebration Square se trouve dans ma circonscription, en plein centre. Il s'agit d'une belle occasion pour les gens de se réunir afin de célébrer l'incroyable diversité de notre pays. Dans ma collectivité, la politique culturelle stimule l'emploi. Elle stimule la croissance des industries créatives, le tourisme et le développement des petites entreprises.

J'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez dit plus tôt, cette idée de refléter la beauté de notre pays. La politique culturelle est souvent célébrée, mais parfois aussi critiquée. À une époque où de nombreux Canadiens se concentrent, à juste titre, sur l'accessibilité financière et la responsabilité fiscale, les dépenses publiques sont de plus en plus délicates.

Comment réagissez-vous aux préoccupations selon lesquelles les dépenses culturelles sont déconnectées des réalités quotidiennes, ou qu'il y a des préoccupations ou des priorités plus importantes que les festivals à Celebration Square, par exemple?

L'hon. Marc Miller: C'est une bonne question.

La question fondamentale que chacun d'entre nous dans cette position doit se poser, quel que soit le rôle qu'il joue, est la suivante: quel est le rôle de l'État, quel est le rôle du gouvernement fédéral dans toute politique qu'il entreprend, y compris les fonds qu'il accorde à des organisations, par exemple les nombreuses organisations culturelles de votre circonscription. Mississauga est une ville très diversifiée. C'est une communauté florissante et en pleine croissance dont vous êtes un fier représentant. J'ai remarqué que vous êtes parmi les plus jeunes, et l'avenir est prometteur pour les gens comme vous en politique. Nous devons être en mesure de nourrir l'esprit, et cela inclut tous les organismes culturels que vous représentez.

Si j'avais plus de temps, je pourrais énumérer toutes les choses que Patrimoine canadien finance, des deux côtés de cette table, et ce serait un plaisir de le faire, parce que ces organisations sont le cœur de notre pays. Lorsque vous financez une stratégie de lutte contre le racisme à Mississauga, vous sensibilisez les gens aux défis liés à la diversité et à l'inclusion. Lorsque vous financez une initiative culturelle pour les Pieds-Noirs dans la circonscription de Mme Thomas, vous sensibilisez les gens aux problèmes auxquels fait face cette communauté dans la région de Lethbridge et les environs.

Ce sont de petits exemples du travail que nous faisons. Sans les fonds du gouvernement canadien, ces organisations auraient du mal à se faire entendre. Il s'agit de permettre aux gens de faire entendre leur voix au sein de leur communauté et dans tout le pays, lorsque nous faisons bien notre travail.

● (0835)

Fares Al Soud: C'est une transition parfaite vers ma dernière question, qui, je l'espère, sera brève.

Patrimoine canadien est particulièrement bien placé pour créer des possibilités pour les jeunes Canadiens dans le secteur de la création, qu'il s'agisse d'une personne qui souhaite devenir le prochain David Myles ou d'une personne qui est profondément passionnée par les jeux vidéo en général.

Selon vous, quel rôle la politique fédérale joue-t-elle pour assurer un accès équitable pour ces jeunes Canadiens, et garantir leurs possibilités dans ces secteurs?

L'hon. Marc Miller: C'est un défi pour les jeunes, y compris mon secrétaire parlementaire, David Myles, dont l'une des chansons a été écoutée bien au-delà d'un million de fois sur Spotify. Je l'ai écoutée l'autre jour. Peu d'entre nous peuvent revendiquer une telle renommée, et il a l'honneur d'avoir remporté un Latin Grammy.

Il pourrait probablement vous parler longuement des difficultés qu'il a rencontrées pour joindre les deux bouts, y compris pour obtenir du financement. Cependant, lorsque j'ai parlé à M. Myles — et je ne veux pas lui prêter des propos, surtout qu'il est ici —, j'ai compris qu'il ne s'attendait pas à recevoir la charité. Il s'attendait à travailler pour les petites sommes qu'il a reçues des différents ordres de gouvernement. Il n'y a pas que Patrimoine canadien qui offre des crédits d'impôt de diverses natures.

Les jeunes ont de la difficulté à accéder à ces programmes, à savoir qu'ils existent, en particulier dans un environnement où les choses changent constamment. J'ai parlé à plusieurs youtubeurs. Même s'ils étaient très populaires, ils ne savaient pas — tout le monde n'a pas accès aux fonds publics, et ce n'est pas tout le monde qui devrait y avoir accès non plus — qu'ils pouvaient bénéficier de fonds pour multiplier leurs revenus, ce qui est bon pour l'économie, au bout du compte.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie, ainsi que les gens du ministère, d'être avec nous ce matin. C'est toujours un plaisir de vous avoir.

Vous partez bientôt pour Paris. Vous assisterez à la réunion de l'UNESCO la semaine prochaine. En juin dernier, votre prédécesseur, M. Guilbeault, avait soulevé la possibilité de mettre en place un protocole pour appuyer la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, afin de permettre aux États de mieux légiférer à l'ère numérique.

Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que vous appuyiez cette proposition concernant la rédaction d'un protocole qui pourrait être adopté lors de la réunion de 2027?

L'hon. Marc Miller: D'abord, pour vous donner une réponse très claire, je dirai que c'est une décision qui est en train d'être prise, et que je n'ai donc pas de réponse définitive pour vous ce matin, à 8 h 30.

Cela dit, pour avoir parlé à M. Guilbeault, je sais qu'il a fait un travail exceptionnel au cours de la dernière session pour sauver les meubles, en quelque sorte. Vous savez que ce protocole potentiel ne fait pas l'unanimité et que, dans ce domaine — vous serez d'accord avec moi —, si on ne fait pas les choses ensemble, les résultats sont mitigés.

Disons que je regarde ça d'un oeil favorable, et j'ai pris note de la position de mon homologue Mathieu Lacombe à ce sujet. Je crois bien que nous allons l'appuyer, mais notre position est en train d'être finalisée.

Martin Champoux: Ça me surprend un peu, bien honnêtement. On est à moins d'une semaine de l'événement. En fait, il se déroulera mercredi prochain. Je ne peux pas concevoir que vous n'ayez pas eu l'occasion de développer parfaitement la position du Canada là-dessus. Ça me surprendrait beaucoup que vous me disiez la vérité en me disant que vous n'avez pas la réponse.

Les gens du milieu culturel sont sur les dents. Nous leur avons parlé hier et je pense que plusieurs sont optimistes, mais ils sont quand même très nerveux, parce que ce serait un protocole essentiel pour protéger les industries culturelles, notamment au Québec, étant donné sa spécificité culturelle, et dans d'autres États. L'Europe se rallie à cette idée, selon les informations qu'on entend.

Je pense qu'il serait très rassurant si vous confirmiez ce matin que vous avez l'intention d'appuyer cette idée de protocole et de travailler à sa rédaction le plus rapidement possible pour qu'il soit mis en place en 2027. Ça ferait plaisir à beaucoup de monde que vous vous prononciez un peu plus que ça ce matin, monsieur Miller.

● (0840)

L'hon. Marc Miller: Je dirai ceci: il y a des raisons d'être optimiste. Je ne veux pas que notre prise de position soit un exercice politisé. Je veux qu'on rame dans la même direction, mais il reste que c'est un protocole potentiel qui ne fait pas l'unanimité, loin de là. Peu importe notre position, il y aura du travail à faire, de concert avec les autres États membres, pour s'assurer que le protocole fonctionne, s'il est adopté.

Martin Champoux: Si l'Union européenne et le Canada se ralliaient à cette proposition, il y aurait un consensus assez fort, et une espèce de pouvoir de groupe s'installerait aussi, ce qui lui donnerait une certaine légitimité. Sommes-nous d'accord là-dessus?

L'hon. Marc Miller: Oui, effectivement, mais pour l'instant, c'est une hypothèse.

Martin Champoux: D'accord. Nous allons donc en savoir plus la semaine prochaine et nous pouvons être optimistes. Je pense que ça peut faire plaisir à du monde.

Qu'est-ce que vous pensez de l'avancement de la situation en ce qui a trait à la contribution des entreprises numériques aux industries culturelles? Nous avons travaillé fort pour mettre en place des lois. Le CRTC crée des règlements aussi rapidement ou aussi lentement que le lui permet sa charge de travail.

Est-ce qu'on va finir par arriver à quelque chose concernant la contribution des géants du numérique à notre écosystème culturel?

L'hon. Marc Miller: Espérons que oui, mais, malheureusement, c'est un dossier qui a été défini par les États-Unis comme un irritant commercial. La réalité est que les projets de loi que notre gouvernement a mis en place sont très importants pour garantir l'offre de contenu canadien, ou québécois, le cas échéant. Je ne prétends pas que c'est parfait, loin de là, mais il y a beaucoup d'entreprises qui s'ajustent pour répondre aux critères relatifs au contenu canadien et pour faire rayonner l'identité canadienne partout au pays.

En ce qui a trait aux sommes qui ont été réservées, vous savez tout comme moi qu'elles sont sujettes à des litiges en cours.

Martin Champoux: Votre gouvernement a retiré la taxe sur les services numériques dans l'espoir que ça facilite un peu les négociations commerciales. Ça n'a rien donné. Au contraire, on voit qu'on fait face à quelqu'un de complètement imprévisible.

N'avez-vous pas l'impression qu'à un moment donné, il faut qu'on arrête de tenir compte du fait que la culture peut être un irritant, qu'on mette nos politiques en place, qu'on se tienne debout et qu'on protège les industries, les emplois et nos cultures?

Je suis un peu tanné d'entendre qu'il faut faire attention parce que c'est un sujet sensible pour les Américains. Eux, ils ne disent pas qu'ils vont faire attention parce qu'il y a des sujets sensibles pour les Québécois et les Canadiens. Ils nous mettent des bâtons dans les roues à toutes les étapes.

Ne pensez-vous pas qu'on devrait dire qu'on va faire nos affaires, qu'ils penseront bien ce qu'ils voudront, qu'on va protéger notre monde, et qu'on va mettre en place les structures que ça prend, notamment en imposant aux entreprises numériques, qui font des milliards de dollars chez nous, de contribuer à notre système?

L'hon. Marc Miller: Oui. Il faut noter que ni vous ni moi ne sommes à la table des négociations. Je ne m'avancerai pas sur l'état de ces dernières, parce qu'il est très important de garder une certaine discrétion. Une des raisons pour lesquelles nous avons investi dans le milieu des arts et de la culture, par l'entremise du budget, c'est que nous voulons justement nous assurer que ces gens sont bien épaulés. Ce n'est pas comme si nous hésitions. La décision de suspendre cette taxe a été prise par le ministre des Finances, comme vous le savez, pour des raisons liées à des négociations, et je ne peux pas m'avancer sur le contenu de celles-ci.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Monsieur Waugh, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, nous vous souhaitons la bienvenue. J'ai vu beaucoup de ministres passer par le ministère du Patrimoine au cours des 10 dernières années.

Monsieur Bilodeau, je vous félicite pour votre nomination au poste de sous-ministre.

Je vais parler des œuvres d'art autochtones disparues, parce que je pense que c'est le sujet qui a été abordé la dernière fois que des fonctionnaires du ministère ont comparu devant nous. J'en parle parce qu'hier, en fait, j'ai reçu un appel de Cobourg, en Ontario, et la personne au bout du fil était troublée par la façon dont le gouvernement fédéral avait géré la situation et s'en était lavé les mains. Je comprends qu'il n'y avait pas d'obligation légale d'aviser les artistes de la perte honteuse de ces contributions culturelles, mais, monsieur le ministre, pensez-vous qu'il devrait y avoir une obligation morale envers les créateurs de ces œuvres autochtones disparues au cours des dernières décennies?

L'hon. Marc Miller: Merci, monsieur Waugh. Je crois qu'il y a une obligation morale. Chaque fois que vous recevez des œuvres d'art ou des objets sacrés des peuples autochtones, vous devez les traiter avec une attention particulière.

En ce qui concerne les détails — et je sais que vous voulez probablement m'entendre à ce sujet —, je céderais quelques minutes à M. Brown, qui a un peu plus de détails à ce sujet, si cela convient à tout le monde.

• (0845)

Kevin Waugh: Je pourrai revenir à vous au cours de la deuxième heure également, mais, très rapidement, monsieur Brown, je me demande si le ministère a préparé un avis public. Vous vous en êtes lavé les mains. Il nous manque des œuvres d'art. Quand on y regarde de plus près, c'est minime — 49 000 \$ —, mais comment allons-nous en informer le public? Ces œuvres pourraient se trouver dans un grenier; elles pourraient être dans un sous-sol quelque part. Je pense que nous avons une obligation envers les artistes afin qu'ils sachent que nous ne nous dégageons pas de nos responsabilités en ce qui a trait aux œuvres d'art autochtones disparues.

Allez-y, monsieur Brown.

Andrew Brown (sous-ministre délégué, ministère du Patrimoine canadien): Je vous remercie de la question.

Il faut absolument respecter la valeur culturelle de l'art autochtone, quelle que soit la façon dont on en évalue la valeur.

Je crois que vous faites référence à l'audit de la collection d'art autochtone qui a été mené par Services aux Autochtones Canada. Ce travail de comptabilisation et la recherche des biens culturels autochtones se poursuivent...

Kevin Waugh: Ce n'est pas l'impression que j'ai eue, monsieur Brown. J'ai eu l'impression que l'étude était terminée, que l'on n'avait rien trouvé, que l'on avait décidé que les œuvres d'art avaient disparu, que l'on s'en lavait les mains et que l'on passait à autre chose. C'est ce que j'ai vu dans le rapport. C'était mon interprétation.

Je me demandais ce que le ministère allait faire à l'avenir pour que cela ne se reproduise plus, parce que c'était gênant. J'ai publié un message sur Facebook à ce sujet, et je ne pensais pas qu'il susciterait de réaction. J'ai été choqué, parce que comme je l'ai dit ici dans ma déclaration il y a des mois de cela, la valeur de l'art au-

tochtone a explosé. Si quelqu'un nous fait un don et que nous perdons l'œuvre, c'est un affront pour l'artiste et sa famille. J'ai été stupéfait d'entendre le ministère dire: « Nous sommes désolés. Cette œuvre vaut moins de 49 000 \$. Nous n'allons pas vraiment nous en soucier, et nous allons passer à autre chose. »

Quoi qu'il en soit, je vais passer à mes questions. Il ne me reste qu'une minute.

Monsieur le ministre, que pensez-vous des suppressions d'emplois au Musée canadien de l'histoire et au Musée canadien de la guerre? Ils ont encaissé un gros coup. Ils ont réduit leur effectif de 18 % et de 24 %. Ce sont des réductions assez importantes pour les deux musées. Pourquoi?

L'hon. Marc Miller: Comme pour tout organisme gouvernemental, la fonction publique est également soumise à un processus de rationalisation dirigé par des organismes centraux lié à la réduction de l'effectif en particulier et aux économies de coûts. Ce sont les décisions qui ont été prises. Je ne cherche pas d'excuses, mais elles font partie de ce processus.

Kevin Waugh: Dans le budget supplémentaire des dépenses, je vois que plus de 11 millions de dollars sont consacrés... Vous avez augmenté les fonds consacrés au Musée canadien pour les droits de la personne, au Musée canadien de l'histoire, au Musée canadien de l'immigration du Quai 21, au Musée canadien de la nature et au Musée des beaux-arts du Canada. Vous retirez de l'argent aux deux musées que j'ai mentionnés, et maintenant, dans le budget supplémentaire des dépenses, vous en donnez plus à ces autres musées. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

L'hon. Marc Miller: Écoutez, on peut faire deux choses en même temps. Dans toute restructuration, il y a des compressions dans un domaine et des investissements dans d'autres.

Personne ne proposerait de réduire le budget du Saskatchewan Indigenous Cultural Centre, où nous avons investi 11 millions de dollars dans votre circonscription, à de simples fins de calcul arithmétique. Je pense que c'est un centre culturel qui est très important pour votre circonscription. Je ne crois pas que vous proposeriez de réduire son financement en se fondant sur un chiffre seulement.

La présidente: Merci.

Madame Royer, vous avez la parole pour cinq minutes.

Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.): Merci.

Je suis vraiment ravie, monsieur le ministre Miller, que vous occupiez ce poste, et j'ai hâte d'entendre parler des grandes choses que le ministère va faire.

Dans ma circonscription, Port Moody—Coquitlam, la télévision communautaire et ethnique comme celle de Tri-Cities Community Television, Parvaz TV et la télévision coréenne par l'entremise d'Omni Television sont des voix locales essentielles. Ces stations survivent principalement grâce aux efforts de bénévoles qui sont intervenus lorsque les diffuseurs traditionnels se sont retirés du marché. Ces stations dépendent vraiment des grands diffuseurs pour savoir si elles seront transmises et quel soutien elles recevront.

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la viabilité de ces stations? Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer pour veiller à ce que le système soit plus accessible pour elles?

• (0850)

L'hon. Marc Miller: Ces organisations, comme beaucoup d'autres à travers le pays, rencontrent des difficultés pour diverses raisons. Elles ont généralement du mal à survivre, car beaucoup d'entre elles sont des associations locales. Certaines fonctionnent même avec des moyens très limités, mais diffusent des informations précieuses pour la communauté, souvent à des communautés culturelles qui recherchent ces informations parce qu'elles veulent être au courant des questions qui les intéressent et se reconnaître dans le journalisme et les journalistes qui les rapportent. Je me soucie de leur survie et de leur épanouissement.

Encore une fois, il s'agit d'un contexte où le gouvernement fédéral doit faire quelque chose, mais il ne peut pas toujours tout faire. Il y a quelques éléments qui, à mon avis, méritent votre attention et celle des organisations qui servent si fidèlement les citoyens de Port Moody—Coquitlam. Le Fonds pour la diversité des voix est un investissement de 10 millions de dollars sur trois ans qui soutient différentes communautés dans les médias canadiens, comme les minorités autochtones, noires, racisées et ethnoreligieuses, pour qu'elles puissent partager leurs histoires et leurs expériences, et ces organisations y sont donc admissibles. Cela fait partie du Fonds des médias du Canada qui soutient également la diversité des communautés en général.

De plus, il y a plusieurs programmes, dont l'Initiative de journalisme local, qui soutiennent les communautés par l'entremise de la presse, de la radio et de la télévision communautaire. Cette initiative ne relève pas de moi, mais d'un organisme sans but lucratif, afin qu'elle réponde aux préoccupations des gens et protège l'indépendance de la presse. Je n'ai pas de pouvoir discrétionnaire à cet égard, pour ainsi dire, et elle contribue, par exemple, à la production des nouvelles et à l'embauche de journalistes issus de la diversité.

Zoe Royer: Je vous remercie de cette réponse.

Je voudrais également parler brièvement de Freshet News. Il s'agit d'une nouvelle publication dans notre collectivité. Nous avons perdu la très respectée et très fiable Tri-City News. Elle était présente dans notre communauté depuis de nombreuses années. Elle a fermé ses portes et cessé ses activités de presse écrite et numérique juste avant les élections. Les journalistes, qui avaient 20 ou 30 ans d'expérience, ont créé Freshet News, mais ils sont également confrontés à de nombreux défis. Ce n'est pas une question, je voulais juste les saluer.

CPAC est essentiel à la transparence parlementaire, et...

La présidente: Je suis désolée, mais je dois vous interrompre, madame Royer. Je pense que nous avons un problème d'interprétation.

Nous devons suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de régler ce problème.

• (0850)

(Pause)

• (0855)

La présidente: Merci à tous.

Nous revenons à Mme Royer, qui dispose encore de quelques minutes.

• (0900)

Zoe Royer: Merci, madame la présidente.

CPAC est un réseau essentiel à la transparence parlementaire. Bien que les cotes d'écoute soient élevées, les tarifs de gros mensuels par abonné n'ont pas suivi la hausse des coûts, ce qui limite sa capacité à moderniser son infrastructure de radiodiffusion vieillissante.

Comment votre ministère envisage-t-il la viabilité à long terme des réseaux d'intérêt public tels que CPAC, sur lequel on compte beaucoup? Pouvez-vous nous parler de l'accès au Parlement? Pouvez-vous vous assurer que l'accès à la démocratie parlementaire s'adapte à la façon dont les Canadiens consomment réellement nos médias?

L'hon. Marc Miller: Merci, madame Royer.

Je pense que le travail de CPAC est indispensable, parce que ce réseau couvre des sujets que même les journalistes et les médias les plus passionnés ne couvrent pas. C'est un peu comme regarder la peinture sécher, mais je pense que c'est important.

Des députés: Ha, ha!

L'hon. Marc Miller: Tout comme ma réponse, d'ailleurs.

La présidente: Nous sommes sur CPAC en ce moment.

L'hon. Marc Miller: Nous faisons plusieurs choses. Nous attendons une décision du CRTC qui créerait une série d'événements en cascade qui permettrait à CPAC d'obtenir le soutien approprié qu'il mérite. C'est important.

Entretemps, nous avons fait des investissements pour les aider de plusieurs façons, notamment grâce à un investissement récent d'environ 5 millions de dollars sur les trois prochaines années pour permettre à CPAC de poursuivre ses activités. Je ne vous cache pas que le réseau veut plus que cela, mais des discussions sont en cours afin de nous assurer que nous soutenons la diffusion adéquate de toutes les activités parlementaires.

Zoe Royer: Je suis très heureuse que vous ayez ces discussions. Merci, monsieur le ministre.

La présidente: D'accord.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

Martin Champoux: Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, nous avons beaucoup été interpellés par des stations de télévision indépendantes qui font de la nouvelle, notamment et essentiellement en région, à propos du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais l'an dernier, en juin si je ne me trompe pas, le CRTC a autorisé Corus à bénéficier de ce fonds, jugeant Corus admissible en raison de ses stations de Global TV. La décision d'admettre Corus dans le groupe des membres bénéficiaires de ce programme était tout à fait normale. Or, l'arrivée de Corus fait qu'une grosse partie de ce fonds se retrouve accaparée par cette entreprise, au détriment des autres joueurs, qui sont tous des plus petits joueurs, des joueurs régionaux qui couvrent des régions comme l'Abitibi. Je pense notamment à RNC Média ou, dans l'est du Québec, à CHAU, qui diffuse TVA, mais qui est une station indépendante.

Or ces stations ont urgemment besoin de ce fonds pour survivre et pour maintenir leurs salles de nouvelles ouvertes. Le problème, c'est que l'argent qui devait engraisser ce fonds devait venir des entreprises numériques. On le sait, ça tarde, ça niaise, ça n'arrive pas. Pendant ce temps, les stations risquent de fermer. L'association qui représente ces stations demande que le gouvernement apporte un peu de soutien. Je pense que c'est 3 ou 3,5 millions de dollars par mois, le temps que l'argent des plateformes numériques puisse venir compenser le manque à gagner pour ces entreprises. C'est une question de survie, c'est une question d'urgence pour l'information en région et pour ces stations de télévision.

Est-ce que votre gouvernement va faire quelque chose bientôt pour les sauver?

L'hon. Marc Miller: C'est une bonne question, monsieur Champoux. Encore une fois, je n'ai pas de réponse parfaite pour vous.

Vous l'avez indiqué très clairement, nous attendons les fonds des plateformes numériques. Évidemment, il y a plus de tranches dans la tarte avec l'admission de Corus dans le groupe. C'est un dossier à suivre. Je ne suis pas insensible au problème, loin de là, mais je n'ai pas de résolution pour vous ce matin.

Martin Champoux: La solution est proposée. Je pense que ce serait facile et que ce ne serait pas très coûteux en attendant. C'est surtout que le temps file, le temps presse. On ne peut pas dire qu'on va se pencher là-dessus et que, dans quelques semaines, on va donner une réponse. Il y a des stations qui sont sur le point de devoir fermer, faute de fonds. Ces sommes leur sauveraient la peau.

C'est toute la couverture journalistique en région, déjà très fragilisée par les plateformes numériques, qui se retrouve en péril, et en péril sérieux. Ce n'est pas le seul défi, mais c'en est un qui serait assez facile à régler rapidement, en attendant que l'argent des plateformes numériques vienne engraisser le Fonds. Je pense que vous pourriez mettre un peu la pédale au plancher là-dessus et convaincre votre ministre des Finances de débloquer un peu de fonds.

L'hon. Marc Miller: Vous connaissez très bien son niveau d'énergie.

Bref, nous travaillons là-dessus. Comme vous l'avez indiqué, ça ne relève pas seulement de notre ministère. Il y a plusieurs pistes de solutions, mais nous n'avons pas de résolution à ce jour.

• (0905)

La présidente: Merci.

Je cède la parole à M. Généreux pour cinq minutes.

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katawiskomik—Témiscouata, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être parmi nous.

J'abonde dans le même sens que mon collègue. À peu près tout le monde est interpellé. Quand vous parlez de cohésion sociale, la cohésion sociale nationale est importante. La cohésion sociale régionale est également très importante. Dans nos régions, les petites stations de télévision, de radio et les journaux ont besoin d'aide actuellement. Ils souffrent énormément. Plusieurs d'entre eux sont littéralement à l'article de la mort. La solution qui est proposée, potentiellement...

Les projets de loi C-11 et C-18 n'ont pas donné les résultats promis. Il faut être clair. L'entente qui a été conclue avec Google prévoyait que 100 millions de dollars sont perçus pour l'ensemble de la

distribution des médias. De ce montant, 7 millions sont versés à Radio-Canada, et ce montant s'ajoute aux 120 millions que vous avez accordés à Radio-Canada dans votre dernier budget. Pourquoi ces 7 millions de dollars vont-ils toujours à Radio-Canada?

L'hon. Marc Miller: C'est tout simplement parce qu'elle y a droit, tout comme les autres médias.

Bernard Généreux: C'était une décision de votre part. Dans une entente qui va lier le gouvernement du Canada à une entreprise comme Google, vous avez décidé où irait l'argent.

Je reviens à votre explication sur la cohésion sociale. Vous venez de donner 120 millions de dollars à CBC/Radio-Canada. C'est un droit que vous avez, tout à fait. Vous l'aviez promis durant l'élection. Cependant, comment se fait-il que, dans l'entente avec Google, nos médias régionaux soient parmi les plus pénalisés, actuellement?

Ce n'est pas CBC/Radio-Canada qui est pénalisée. CBC/Radio-Canada est entièrement subventionnée par le public. Par contre, les entreprises régionales sont souvent des petites entreprises privées qui ont besoin de ce soutien. Je ne comprends pas pourquoi 7 millions de dollars s'en vont à CBC/Radio-Canada quand vous venez de lui donner 120 millions.

L'hon. Marc Miller: Je ne voulais pas vous manquer de respect. C'est une enveloppe qui se distribue selon le nombre de journalistes. Un plafond a été mis en place. La réalité est que CBC/Radio-Canada avait droit à ces fonds.

Il est certain que, dans le contexte où l'État ne peut pas tout faire et où tout le monde souffre, il faut faire des choix. Vous le savez autant que moi parce que ces gens vous ont sollicité aussi: ces entreprises locales veulent effectivement de l'argent, mais elles veulent aussi des crédits d'impôt. Encore une fois, nous travaillons là-dessus.

Bernard Généreux: Nous allons commencer une étude sur les médias dans quelques semaines. Ce que nous allons entendre et ce que vous entendrez par ricochet sur l'ensemble des médias canadiens n'est pas très beau à entendre. D'ailleurs, beaucoup de gens viennent nous voir en préparation à cette étude, et la liste des témoins n'arrête pas de s'allonger, parce que le système médiatique canadien est vraiment en péril.

Si je m'en souviens bien, les études qui ont été faites pour les projets de loi C-11 et C-18 indiquaient qu'ils rapporteraient près de 300 millions, qui seraient potentiellement redistribués dans l'univers médiatique québécois et canadien. Considérez-vous que ces deux projets de loi, qui ont été adoptés, ont rempli leurs promesses? À ma connaissance, ils n'ont pas connu le succès escompté.

L'hon. Marc Miller: Ils n'ont pas connu tout le succès escompté. Il y a beaucoup de gens qui s'ajustent à la réalité découlant des projets de loi C-11 et C-18, notamment aux litiges en cours. Les sommes qui étaient prévues dépassent largement 300 millions; elles frisent le milliard de dollars. Si jamais ça réussit, ce ne sera pas rien.

Bernard Généreux: Vous êtes conscient du fait que les plateformes contestent une partie de l'argent qu'on leur demande, ce qui fait que nous ne sommes pas capables d'aller puiser, entre autres, dans le Fonds des médias du Canada pour donner de l'argent aux médias régionaux.

Les géants ont des fonds presque à l'infini. Ils peuvent donc nous tenir pendant des années et des années encore dans cette poursuite ou ces échanges entourant la contestation de la loi. Que fait-on en attendant? Comment le gouvernement prévoit-il soutenir l'ensemble des médias régionaux, qui sont en train de mourir?

Encore une fois, la cohésion sociale est fondamentale. Elle ne doit pas être que nationale, mais aussi régionale en ce qui concerne la présence de ces médias dans nos régions. Si, demain matin, la moitié des médias régionaux disparaissent et que nous n'avons que deux ou trois sources d'information, je ne pense pas qu'on pourra parler de cohésion nationale.

● (0910)

L'hon. Marc Miller: Je suis d'accord avec vous. Nous sommes en train de renflouer ce gouffre, pas à concurrence de 800 millions de dollars.

Toutefois, vous n'êtes pas sans savoir qu'au sein de votre parti, votre collègue à droite pense que « cohésion sociale » est synonyme d'un genre de complot de l'État. Je ne parle pas de M. Waugh, mais d'un autre collègue. Il y a une incohérence au sein de votre parti sur l'utilisation de cette expression.

La présidente: Nous allons maintenant céder la parole à M. Ntumba.

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence.

J'ai eu une bonne nouvelle tantôt en lisant le journal *La Presse*. Je ne peux m'empêcher de partager cette nouvelle avec vous, car c'est important, et j'aime ça: le Canada se place au troisième au 3^e rang au monde parmi les pays qui se font le plus confiance entre citoyens. Nous sommes derrière la Suède et les Pays-Bas. Notre taux de confiance sociale est de 73 %. Patrimoine canadien, sûrement avec son grand portefeuille, est partie prenante du laissez-passer Un Canada fort. Quel est votre commentaire par rapport à ça?

L'hon. Marc Miller: Pourriez-vous répéter votre question?

Bienvenu-Olivier Ntumba: Je voudrais avoir votre commentaire en ce qui concerne la place qu'occupe le Canada, aujourd'hui, soit le 3^e rang parmi les pays qui se font le plus confiance entre citoyens.

L'hon. Marc Miller: Je pense que ça augure très bien. Toutefois, nous sommes dans un écosystème où il y a très peu de confiance envers certaines institutions, et il y a une désagrégation, surtout auprès des jeunes.

Oui, à mon avis, il est important de réclamer cette belle victoire parce qu'on est auprès de pays auxquels on se compare, des pays qui ont une belle cohésion sociale, qui ont une unité nationale.

Ça ne veut pas dire, comme votre collègue M. Généreux l'a dit, qu'il n'y a pas de préoccupations régionales et qu'on fait fi de cette cohésion sociale sur laquelle il faut toujours travailler pour s'assurer qu'on est tous ensemble, surtout en raison de la menace qui nous guette avec notre soi-disant ami du Sud, qui nous menace avec toutes sortes de choses, incluant un pont. C'est donc à suivre.

Pour les jeunes, justement, je pense qu'il était très important d'avoir ce laissez-passer Un Canada fort pour encourager la visite des musées et des parcs nationaux et pour inspirer la confiance. C'est une richesse, c'est un trésor national d'avoir ces lieux, ces espaces énormes qu'on peut visiter, mais que très peu de gens visitent,

malheureusement. Le fait de donner aux jeunes un petit coup de main pour aller au musée, que ce soit le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, à Ottawa, ou dans les grands parcs nationaux, je pense que c'est la bonne chose à faire. Évidemment, je sais qu'il faut surveiller l'utilisation des fonds publics, mais je pense que c'est un très bon investissement.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, monsieur le ministre.

Je vais maintenant aborder un autre sujet.

Comme vous le savez, je parle souvent de la Coupe du monde, qui s'en vient. Il y aura beaucoup de visiteurs au pays. Le pays sera sous les projecteurs du monde entier. Comment Patrimoine canadien se prépare-t-il à l'arrivée de la Coupe du monde?

L'hon. Marc Miller: Vous connaissez très bien M. van Koeven, parce que je pense que c'est le seul gars qui a été porte-étendard du drapeau canadien, non pas une fois, mais deux fois. Il est présentement aux Jeux olympiques. C'est notre secrétaire d'État responsable des Sports et il travaille là-dessus. Il relève techniquement du ministère du Patrimoine canadien. Il est maintenant à Milan en train de célébrer nos athlètes canadiens. Le Canada attend encore de remporter sa première médaille d'or, mais je suis certain que ça s'en vient.

En ce qui a trait à la FIFA, c'est une occasion en or, vraiment, de faire rayonner le Canada à l'échelle internationale, qu'il s'agisse de la diversité de notre équipe canadienne, composée de beaucoup d'immigrants, de nouveaux Canadiens, ou du fait qu'on accueille cet événement et qu'on puisse faire rayonner le Canada partout dans le monde en montrant plusieurs matchs. Par contre, je note que les billets coûtent très cher, malheureusement. J'ai vu le prix des billets l'autre jour, et ce n'est pas tout le monde qui peut se les offrir, malheureusement. Cependant, je pense que c'est une occasion en or de vraiment faire rayonner le Canada partout dans le monde.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Oui, absolument.

L'hon. Marc Miller: J'allais oublier un détail important: notre ministère, à lui seul, a investi 220 millions de dollars, mais il y a aussi d'autres ministères qui sont très intimement engagés.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, monsieur le ministre.

Dans le contexte de ma circonscription, Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, il y a plusieurs organismes culturels, communautaires et sportifs, qui jouent un rôle important localement. Quelles mesures votre ministère prend-il pour rendre l'accès aux programmes plus simple, pour réduire les démarches administratives et pour permettre aux petites et moyennes entreprises de bénéficier pleinement du soutien de votre ministère?

● (0915)

L'hon. Marc Miller: Il est sûr que c'est une préoccupation constante, et j'ai hâte de visiter encore une fois votre circonscription.

Dans le contexte où le ministère distribue des sommes souvent plus modiques à de petites organisations, vous soulevez un point immensément important. En effet, ces organisations n'ont pas nécessairement le personnel administratif nécessaire pour faire des demandes de fonds. Ce sont des gens qui travaillent à temps partiel. Ce sont donc souvent ceux qui sont habitués de le faire qui reçoivent les fonds, ce qui n'est pas juste. C'est le cas partout au pays, mais surtout dans les petites régions.

Il y a beaucoup d'organisations, par exemple à Montréal, qui reçoivent des fonds, et j'en suis content, mais c'est parce qu'elles ont plus de capacité pour demander ces fonds. C'est une chose sur laquelle nous nous penchons constamment pour nous assurer qu'il y a une certaine équité partout au pays. C'est bien que vous le souligniez, d'ailleurs.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, monsieur le ministre.

La présidente: Je sais que c'est l'heure à laquelle vous devriez normalement partir, mais, comme nous avons perdu quelques minutes en raison des problèmes techniques, pourriez-vous rester quelques minutes de plus?

L'hon. Marc Miller: Vous savez que c'est la pire question à poser à un ministre.

La présidente: Nous allons demander aux fonctionnaires...

L'hon. Marc Miller: C'est d'accord pour quatre minutes.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

Monsieur Diotte, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Martin Champoux: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: D'accord.

Martin Champoux: Le ministre vient de dire qu'il restait avec nous pour quatre minutes. Or, vous allez commencer un autre tour qui ne sera pas équitable pour les partis. Je pense qu'il faudrait peut-être insister pour que le ministre ajoute quelques minutes afin que chaque parti puisse avoir deux minutes trente ou trois minutes. Il me semble que...

La présidente: Est-ce vraiment quatre minutes ou est-ce qu'on peut prolonger ça encore un peu, monsieur le ministre?

L'hon. Marc Miller: On peut aller jusqu'à cinq ou six minutes. Six minutes, c'est d'accord.

La présidente: Est-ce qu'une répartition de deux minutes pour chacun des deux premiers partis et d'une minute pour le troisième parti vous conviendrait, monsieur Champoux?

Martin Champoux: Disons deux minutes, deux minutes et deux minutes, pour avoir le total des six minutes.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

Monsieur Diotte, vous avez deux minutes.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): D'accord.

Monsieur le ministre, merci d'être ici.

Avez-vous vu le rapport de Honest Reporting Canada qui contient des conclusions très troublantes sur la CBC? Essentiellement, le groupe a utilisé l'intelligence artificielle pour examiner la couverture par la CBC de la guerre entre Israël et le Hamas. Il a analysé 2 789 articles publiés par la CBC entre le 7 octobre 2023, le jour du terrible massacre, et le 7 juin 2025. Il a conclu que la couverture de la guerre par la CBC présentait un « déséquilibre important » et qu'il y avait un biais constant et accablant « contre Israël ».

Monsieur le ministre, êtes-vous préoccupé par le fait que votre ministère verse des fonds publics à la CBC et qu'un rapport remette

en question son impartialité et les normes et pratiques journalistiques énoncées?

L'hon. Marc Miller: Je répondrai en quelques points, et je ne présume pas que ma réponse vous satisfera, monsieur Diotte.

D'abord et avant tout, comme vous le savez, la CBC est indépendante. Cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas de comptes à rendre et que je n'ai pas le droit d'avoir une opinion sur cette question, mais je veux être très prudent dans ma réponse, en particulier en raison de la situation actuelle à Gaza, mais aussi parce que la CBC a son propre mécanisme à l'interne.

Au bout du compte, la CBC doit rendre des comptes au public, et il est important de ne pas imposer ce type de condition au financement du radiodiffuseur soutenu par l'État.

Kerry Diotte: D'accord, c'est de bonne guerre, mais leur propre culture éditoriale est remise en question. En fait, le rapport de Honest Reporting Canada demande une vérification de la culture éditoriale de la CBC...

La présidente: Merci, monsieur Diotte. Cela fait exactement deux minutes.

[Français]

Monsieur Ntumba, vous avez aussi la parole pour deux minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je sais qu'il est facile de pointer du doigt la série *Heated Rivalry*, étant donné son incroyable succès. Il faut toutefois préciser qu'il ne s'agit pas d'une exception, mais plutôt d'une étude de cas qui met en évidence l'impact et la valeur du contenu canadien et de la propriété intellectuelle.

Comment le gouvernement peut-il continuer à promouvoir l'identité canadienne et des valeurs qui peuvent trouver écho au pays et dans le monde entier?

L'hon. Marc Miller: Je pense qu'il est important de noter que des émissions comme *Heated Rivalry* ne devraient pas être l'exception, mais plutôt la règle. Bien qu'il y ait beaucoup de références francophones dans *Heated Rivalry*, ce n'est pas une émission francophone. J'encourage tout le monde à regarder la série *Empathie*, qui bat des records. C'est une production canadienne. Je pense qu'il faut toujours, sans trop s'ingérer, embrasser le risque que les producteurs prennent en faisant de telles émissions et se fier à leurs instincts.

• (0920)

Bienvenu-Olivier Ntumba: Pour terminer, monsieur le ministre, j'aimerais reparler des plateformes numériques étrangères, qui occupent aujourd'hui une place dominante chez nous, au Canada.

Quelles mesures concrètes le ministère met-il en place pour que le contenu culturel canadien soit mieux mis en valeur afin que les créateurs d'ici, notamment ceux issus des communautés culturelles sous-représentées, puissent rejoindre leur public et en tirer un bénéfice économique et social?

L'hon. Marc Miller: Je pense qu'il faut garder confiance en une institution comme le CRTC, qui établit des règles et gère la réglementation du contenu canadien. C'est immensément important.

Évidemment, sans m'avancer sur les discussions entre nous et notre partenaire économique, les États-Unis, au sujet des plateformes numériques, on se doit de toujours garder la culture comme ligne rouge lors de ces discussions.

La présidente: Parfait. Merci beaucoup.

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour une minute.

Martin Champoux: Nous avons convenu de deux minutes, madame la présidente.

La présidente: Allez-y. Vous avez une minute et demie.

Martin Champoux: De toute façon, monsieur le ministre, vous pouvez prendre beaucoup plus que deux minutes, parce que c'est le dernier tour de questions. Ne vous gênez pas.

Vous avez probablement entendu parler du reportage qui a été diffusé à l'émission *Enquête*, la semaine dernière, à propos de l'entreprise Live Nation qui, aux États-Unis, est souvent accusée d'avoir établi une espèce de monopole dans l'industrie de la vente de billets et de la production de spectacles.

On sait que cette entreprise est actionnaire à 49 % d'Evenko, grand producteur de spectacles et de festivals ici, mais on voit aussi qu'il y a un risque très sérieux relativement à la présence d'une multinationale américaine, avec Ticketmaster et Live Nation, sur l'industrie du spectacle et du festival, non seulement à Montréal, mais dans l'ensemble de l'industrie des grands festivals.

Est-ce que vous avez une réflexion en cours là-dessus? Je vous le demande parce qu'il est extrêmement préoccupant de voir que de petites salles, qui tentent de tirer leur épingle du jeu notamment dans le Quartier des spectacles et aux alentours à Montréal, se retrouvent dans des situations extrêmement précaires à cause des règles que ces grosses entreprises extrêmement dominantes viennent mettre en place.

L'hon. Marc Miller: Oui, cela me préoccupe. Tout comportement monopolistique me préoccupe et devrait préoccuper tous les politiciens.

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai vérifié très brièvement et je pense que cette institution, par le truchement de sa relation avec Evenko, reçoit au maximum environ 1 % des fonds qui sont alloués dans le domaine. Ce n'est pas énorme, mais c'est quand même quelque chose. Ce n'est pas une excuse non plus.

La réalité, c'est que je me préoccupe davantage des artistes que des producteurs. Évidemment, comme vous le savez, c'est une organisation qui produit Osheaga, le Festival international de jazz de Montréal et d'autres gros événements, mais, dans toute analyse que nous devons faire au ministère, nous devons garder l'œil sur les artistes, surtout ceux qui sont potentiellement exploités.

Martin Champoux: Effectivement, mais 80 % des spectacles qui sont produits dans les salles appartenant à Evenko, et par extension à Live Nation, sont quand même des spectacles d'artistes généralement étrangers. On n'a pas beaucoup de place dans leur programmation pour des artistes locaux et pour la promotion de la culture locale.

Cela devrait aussi préoccuper le ministère et on devrait s'assurer que cette préoccupation transparaît dans la façon dont on alloue les fonds de soutien, les subventions pour ces activités, ces événements. N'êtes-vous pas d'accord?

L'hon. Marc Miller: Je suis d'accord. Comme je l'ai dit tantôt, dans toute réflexion de cette nature, il faut se demander où et comment va intervenir l'État, surtout dans une situation de quasi-monopole.

Martin Champoux: D'accord. Merci.

La présidente: Merci, monsieur le ministre. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de nous avoir rendu visite aujourd'hui.

[Traduction]

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps que le ministre quitte la salle.

● (0920)

(Pause)

● (0925)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

Monsieur Diotte, nous allons commencer par vous. Vous avez six minutes.

Kerry Diotte: Merci. C'est bien d'avoir un peu plus de temps cette fois-ci.

Merci à vous tous d'être ici. C'est toujours très révélateur.

Je me pose des questions sur la publicité. J'aimerais en parler un peu. Je pense que nous nous souvenons tous des *Minutes du patrimoine* et de tout cela. Combien d'argent votre ministère consacre-t-il à la publicité?

● (0930)

Francis Bilodeau (sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien): Voulez-vous dire le ministère lui-même? Une grande partie de la gestion de la publicité du gouvernement du Canada est centralisée. Le ministère ne fait habituellement pas beaucoup de publicité. Cela n'a rien à voir, par exemple, avec les publicités que CBC/Radio-Canada peut diffuser dans le cadre de ses programmes et qui ne sont pas des publicités gérées par le ministère.

Kerry Diotte: Hier, un article du *Star Phoenix* indiquait que le gouvernement fédéral a augmenté ses dépenses sur Facebook et Instagram. L'article disait que le gouvernement avait « dépensé 78,15 millions de dollars en publicité ».

J'imagine que votre ministère dépense une partie de cet argent en publicité, ou en obtient une partie. Pouvez-vous nous donner un montant ou un pourcentage?

Francis Bilodeau: Je ne dispose pas de détails sur les dépenses précises du ministère. Nous pouvons nous efforcer de les faire parvenir au Comité. En général, je dirais que la publicité au sein du gouvernement du Canada est régie par des règles établies par le Conseil du Trésor et coordonnée par le Bureau du Conseil privé.

Nous nous efforcerons de vous fournir l'information sur les sommes dépensées par notre ministère. Elles ne seront pas élevées.

Kerry Diotte: D'accord.

L'un des éléments les plus intéressants de cet article est que, de toutes les dépenses gouvernementales en publicité, 63 % ont été consacrées aux médias numériques. On voit que c'est un peu une tendance. Les gens ont tendance à faire de la publicité sur Google et Facebook. Les députés libéraux, y compris le premier ministre lui-même, ont déclaré que nous sommes en guerre commerciale avec les États-Unis. Tout cet argent est dépensé dans des médias numériques qui appartiennent presque exclusivement aux États-Unis d'Amérique. N'est-ce pas? Nous sommes dans une guerre commerciale. Nous récompensons ces géants de la technologie.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Francis Bilodeau: Encore une fois, la politique et les choix concernant la façon dont le gouvernement fait sa publicité ne relèvent pas de ma compétence, mais de celle du Conseil du Trésor. Cela dit, je pense qu'en général, le gouvernement essaie de trouver un équilibre entre la nécessité de joindre les citoyens là où ils se trouvent et celle d'assurer une communication efficace avec eux.

Nous sommes absolument en guerre commerciale, et des mesures ont été prises. Je crois que par le passé, le gouvernement avait interdit la publicité sur Facebook et Instagram à un moment donné. Cette question a été examinée. L'orientation générale et l'approche sont décidées par les organismes centraux, principalement le Conseil du Trésor.

Kerry Diotte: Selon le même article, « Entre 2023-2024 et 2024-2025, les dépenses gouvernementales en publicité sur TikTok ont chuté, passant d'environ 1,1 million de dollars à environ 180 000 \$ ». Cependant, il ajoute: « Au cours de la même période, les dépenses gouvernementales en publicité sur Facebook et Instagram sont passées d'environ 500 000 \$ à environ 1,4 million de dollars. » L'article dit aussi ceci: « L'augmentation sur les plateformes Meta survient après des années de baisse, notamment une chute de plus de 6 millions de dollars entre 2022-2023 et 2023-2024, période qui coïncide avec l'adoption de la Loi sur les nouvelles en ligne. »

Ne pensez-vous pas que la population canadienne serait préoccupée par cela? Là encore, on parle de guerre commerciale avec les États-Unis, mais on leur donne un peu plus d'argent, on les récompense.

Francis Bilodeau: Je pense que vous soulevez d'excellents points. Il s'agit là de questions qui ne relèvent pas nécessairement de mon domaine ou de mes responsabilités. Cela dit, d'une manière générale, je pense que le gouvernement adopte de plus en plus une approche qui favorise l'achat de produits canadiens. Comme je l'ai dit, le Conseil du Trésor et le BCP examinent la position générale en matière de publicité, et je pense qu'ils s'efforcent notamment de s'assurer que le gouvernement rejoint les Canadiens là où ils se trouvent, tout en tenant compte du fait que nous sommes dans une situation difficile sur le plan commercial et que ces considérations entrent en ligne de compte.

Comme je l'ai dit, ces questions ne relèvent pas directement de ma compétence.

• (0935)

Kerry Diotte: Vous parlez d'acheter canadien, mais encore une fois, pour insister sur ce point, 63 % de la publicité gouvernementale a été diffusée dans les médias numériques, et l'on sait qu'ils appartiennent presque tous à des entreprises des États-Unis de Donald Trump.

Francis Bilodeau: Je pense que les Canadiens utilisent de plus en plus les médias numériques depuis un certain temps, et cela fait partie de la réalité de leur consommation médiatique. Encore une fois, ce n'est pas directement un domaine dont je suis responsable, mais nous sommes bien conscients qu'il y a eu une transition vers les médias numériques.

Cela fait d'ailleurs partie de la démarche qui, dans notre domaine de responsabilité, nous a amenés à vouloir mettre en place un plan numérique et un programme réglementaire qui tiennent également compte du contenu canadien.

La présidente: Vos six minutes sont écoulées.

Merci, monsieur Diotte.

Monsieur Myles, vous avez six minutes.

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): Merci beaucoup.

Je vous remercie de votre présence.

Ma question s'adresse peut-être à Mme Montminy.

Je m'intéresse à l'avenir du programme Exportation créative, dont j'entends beaucoup parler. Je pense que nous en avons probablement tous entendu parler de la part de différents intervenants au Canada. Vous pourriez peut-être nous parler de son importance, et aussi de ce à quoi il ressemblera à l'avenir, dans le contexte de la diplomatie culturelle, de la souveraineté et de la manière dont nous pouvons faire connaître le Canada au monde entier.

Joëlle Montminy (sous-ministre adjointe principale, Affaires culturelles, ministère du Patrimoine canadien): Merci beaucoup de la question, monsieur Myles.

Oui, la Stratégie d'exportation créative est une initiative que nous avons mise en place il y a huit ans et qui vise précisément à aider le secteur de la création à accroître ses exportations vers des marchés importants. Nous utilisons différents moyens pour y parvenir.

Il y a d'abord les missions commerciales. Comme vous le savez, nous sommes sur le point de participer à une mission commerciale Mexique-Canada cette fin de semaine. Ces missions réussissent extrêmement bien à faire connaître nos entreprises créatives dans ces nouveaux marchés. Nous en avons fait une au printemps dernier en Corée du Sud, ainsi qu'au Japon, et nous avons accordé la priorité à différents marchés, y compris l'Europe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et ainsi de suite. Au cours des huit dernières années, nous avons remporté un franc succès en faisant connaître les entreprises canadiennes à l'étranger.

Nous avons également un programme qui soutient les entreprises créatives à élaborer des plans d'exportation, et nous l'avons élargi au fil des ans. Au début, nous nous concentrons sur les entreprises qui étaient déjà prêtes à exporter, mais nous avons ensuite voulu attirer plus d'entreprises. Au cours des cinq dernières années, nous avons également mis en place un autre volet de programmes afin d'aider les entreprises canadiennes qui ne sont pas tout à fait prêtes à commencer à développer cette capacité. Cela a aussi été une réussite.

En termes de succès, au cours des huit dernières années, nous avons aidé plus de 3 000 entreprises et organisations du secteur de la création à accéder à plus de 120 marchés internationaux. Nous avons vu les résultats pour les entreprises qui ont bénéficié de cette stratégie et qui ont pu augmenter considérablement leurs exportations à l'étranger.

La stratégie doit être renouvelée prochainement, alors nous attendons une décision du gouvernement à ce sujet. Elle est complémentaire à tous les différents services offerts par Affaires mondiales Canada, mais différente, parce qu'elle cible le secteur de la création. Nous espérons que la stratégie sera renouvelée.

Comme vous le savez, en ce qui concerne le modèle d'affaires, Patrimoine canadien a sa propre stratégie complémentaire unique parce que les entreprises créatives ont tendance à être différentes, bien sûr, des entreprises agricoles ou aérospatiales. Nous estimons qu'un soutien un peu plus ciblé est nécessaire et qu'il donne de bons résultats.

David Myles: Merci beaucoup.

J'ai une question pour M. Bilodeau.

Vous venez du ministère de l'Industrie, je pense, et l'IA tient une grande place dans nos discussions au Comité. Nous venons d'ailleurs de terminer une étude sur le sujet. Je suis curieux de savoir... Vous qui avez déjà travaillé à l'Industrie, vous êtes au fait de la progression rapide de l'IA dans différentes sphères, dont la culture. Comment protéger les droits d'auteur, le régime des licences, la transparence et toutes les choses importantes pour le secteur culturel tout en restant en phase avec l'innovation et en y jouant un rôle clé ou en veillant au moins à ne pas y faire obstacle?

Francis Bilodeau: C'est une question très intéressante.

Je pense qu'une partie de la dynamique que nous observons, peu importe le secteur, est la présence de plus en plus concrète et réelle de l'IA dans toutes les industries, ainsi que les changements qu'elle y entraînera.

Une partie de notre réflexion sur l'industrie culturelle... Au fait, un sommet se tiendra avec l'industrie culturelle et l'industrie de l'IA à Banff dans quelques semaines pour discuter précisément de ces questions.

Le défi consiste en partie à voir à ce que les industries dans les arts, la culture ou d'autres domaines obtiennent des avantages. En même temps, nous reconnaissons les changements qui se produisent dans les marchés et la possibilité d'une restructuration, et nous voulons nous assurer que les industries aient leur part du gâteau — par l'entremise entre autres des droits d'auteur de la propriété intellectuelle. Je pense que cette question donne du fil à retordre à tous les pays d'une manière ou d'une autre. Un dialogue se tient en ce moment à l'échelle internationale à ce sujet.

J'ai hâte d'avoir ces conversations dans quelques semaines avec l'industrie de l'IA et l'industrie de la culture pour déterminer quelles sont les possibilités les plus prometteuses pour les industries créatives, et là où l'intervention ou la collaboration du gouvernement et l'industrie sont nécessaires pour que l'industrie canadienne évolue et profite au maximum des occasions qui se présenteront.

● (0940)

David Myles: Avez-vous l'impression que les industries culturelles ont été amplement consultées sur l'avenir de l'IA au Canada? Certains témoins nous ont dit qu'ils n'avaient pas l'impression de faire partie de ces conversations, qui se tiendraient avec l'industrie, mais pas nécessairement avec l'industrie culturelle.

Francis Bilodeau: Je trouve cela intéressant, moi qui viens d'un ministère qui a consacré beaucoup de temps à la question de l'IA récemment.

Dans une bonne part de notre écosystème, le Canada est devenu un chef de file de l'IA en raison principalement de la recherche effectuée aux tout premiers stades. Ces travaux menés par des sommités comme Yoshua Bengio et d'autres nous ont donné une longueur d'avance dans la compréhension de cette technologie.

Nos collègues du ministère de l'Industrie, ainsi que mon collègue Mark Schaan et le ministre Solomon, ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie sur l'IA. Nous avons dénoncé vigoureusement — je le dois à mes collègues — les conséquences de cette technologie sur l'industrie artistique et culturelle. C'est exactement dans cette optique que nous participerons à la conversation. Nous avons contribué à l'organisation du sommet qui se tiendra avec l'industrie artistique et culturelle dans seulement quelques semaines.

Nous estimons que le dialogue s'impose. Il incombe à Patrimoine canadien de défendre les intérêts de l'industrie artistique et culturelle dans le cadre de la réflexion du gouvernement sur l'IA. Nous prenons ce rôle très au sérieux. Nous avons hâte de poursuivre le dialogue continu avec le secteur qui sera ou pourrait être touché par la progression non seulement de l'IA, mais aussi des technologies numériques.

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Bienvenue au Comité, monsieur Bilodeau. C'est la première fois que vous comparez avec vos collègues en comité et ce ne sera sûrement pas la dernière.

Je vais continuer de parler de la question de l'intelligence artificielle. Nous venons de terminer une étude, mon collègue M. Myles a déjà abordé le sujet avec vous. Je m'interroge. Évidemment, on constate des répercussions très sérieuses et très importantes sur le secteur culturel et les industries culturelles à tous les niveaux. L'intelligence artificielle, on ne s'en cache pas, touche à peu près toutes les sphères de la société. Tous les secteurs socioéconomiques sont touchés, de près ou de loin, par l'intelligence artificielle.

Or, le ministre Solomon a mis en place un conseil consultatif composé d'éminences du milieu de l'intelligence artificielle. Vous en avez parlé. Sous ce conseil consultatif, il y a eu un groupe de travail qui est arrivé à différentes recommandations et conclusions. Par contre, personne ne représente le secteur culturel et les industries culturelles, ni au conseil consultatif ni dans le groupe de travail. Ça me préoccupe beaucoup de voir que, dans un travail aussi important et avec des répercussions aussi graves sur le secteur culturel, on n'a pas pensé inclure dans ces réflexions, à la base, dès le départ, des experts du milieu culturel.

Nous sommes sur le point, à la conclusion de cette étude, de fournir un rapport. Je me demande si vous appuieriez une recommandation visant à ce qu'on mette en place un groupe de travail sous la supervision de ce conseil consultatif afin de mettre en œuvre des stratégies en matière d'intelligence artificielle, précisément en ce qui concerne les répercussions qu'elle a sur les industries culturelles. Pensez-vous que ce serait une bonne idée? La structure existe déjà, d'une certaine façon.

Francis Bilodeau: Je ne peux pas me prononcer sur une structure de comité qui serait sous la responsabilité de quelqu'un d'autre. Il va y avoir plusieurs considérations. Ce que je peux dire, de notre point de vue, c'est qu'il est incroyablement important que le dialogue avec l'industrie culturelle et l'industrie artistique se produise et que ça fait partie des responsabilités de notre ministère que de s'assurer que ces voix se font entendre.

C'est une des raisons pour lesquelles le ministre Miller et le ministre Solomon se sont mis d'accord et ont décidé de collaborer pour qu'il y ait un dialogue avec l'industrie. Je ne pense pas que ce sera le dernier. Il y a plusieurs manières dont ce dialogue peut être structuré. C'est une question qui est fondamentale pour l'évolution de l'industrie. Il ne s'agit pas seulement de l'intelligence artificielle, mais des technologies numériques généralement. Nous avons donc pris l'engagement de nous assurer que le secteur est un membre actif de ces conversations et que nous serons en mesure de représenter le secteur.

• (0945)

Martin Champoux: C'était très intéressant, ce que vous disiez tantôt. Vous parliez du fait que les experts qui ont contribué au développement de l'intelligence artificielle sont des Québécois, des Canadiens, et que ça nous place dans une position de chef de file mondial. Dans les faits, on ne se le cachera pas, nous sommes 100 ans derrière les États-Unis. En ce qui concerne le développement de l'intelligence artificielle et de ses applications, nous sommes vraiment en retard. En matière de réglementation, nous ne sommes pas là du tout. Nous sommes en train d'accumuler, avec l'IA, le même retard que nous avons accumulé avec la radiodiffusion. On n'a pas légiféré pendant trop longtemps sur les plateformes numériques, et maintenant, nous voyons le dégât que ça occasionne.

Je reviens sur la question du protocole, dont on discutera la semaine prochaine lors de la réunion à l'UNESCO. Je me demande comment on peut se priver de cet outil fort et essentiel qui permet de mettre en place des mesures législatives applicables par les États, dont le Québec, dont le Canada, dont les pays européens. Cela permettrait de mettre en place des politiques, des lois qui encadrent de façon efficace ces entreprises qui viennent générer des profits faramineux sans devoir se plier ou accepter de se plier aux règles que nous décidons de mettre en place.

J'aimerais vraiment avoir des précisions. Tout à l'heure, Mme Montminy réagissait quand je posais ces questions au ministre à propos du protocole, qui est appuyé par le Québec et, évidemment, par les industries culturelles en général, et par la SO-DEC, que vous connaissez. Expliquez-moi votre vision de ce que devra être cet outil. Je pense qu'il est essentiel.

Comment doit-on articuler ça pour faire en sorte qu'on ait les outils nécessaires pour rattraper notre retard, si tant est que ce soit possible, en matière de réglementation de l'IA?

Francis Bilodeau: Je vais demander à Mme Montminy d'en discuter un peu.

Je dirais quelque chose. Ce n'est pas clair pour moi que nous sommes 100 ans en arrière sur le plan de l'IA.

Martin Champoux: Disons que c'est 25 ans.

Francis Bilodeau: Je pense que nous avons encore une base de talent, parce que nous sommes parmi les pionniers — que ce soit Hinton, Bengio et d'autres — qui ont aidé à structurer la technologie. De plus, nous avons des centres importants au Canada sur le plan de la compréhension et de la réglementation de la technologie.

Martin Champoux: Oui, mais nous investissons quelques milliards de dollars dans le développement de l'IA, alors qu'aux États-Unis, c'est 400 milliards. Nous ne sommes même pas dans la course. Il faut le réaliser aussi. Il faut mettre nos forces là où nous pouvons avoir une possibilité d'agir.

Francis Bilodeau: J'en conviendrai et je laisserai ces questions au ministre Solomon et à son équipe.

Certainement, je pense qu'il y a au Canada une base de capacité qui n'existe pas dans tous les pays. Le rôle du privé a fait que les investissements sont importants dans certains endroits. En ce qui concerne le protocole, vous avez entendu le ministre. Je pense qu'il y a une question plus large, qui est celle de la collaboration internationale sur des enjeux numériques. Je pense que le premier ministre et d'autres ont parlé de l'importance d'une collaboration réaliste.

Madame Montminy, désirez-vous ajouter quelque chose sur le protocole?

Joëlle Montminy: Oui, certainement.

Évidemment, au départ, nous reconnaissons l'importance et l'urgence d'agir dans ce domaine, pour la protection de la culture dans l'environnement numérique. Nous avons été là et nous l'avons fait, sans nécessairement avoir un protocole contraignant à l'UNESCO. D'autres pays ont aussi agi dans cet espace.

Cela étant dit, nous reconnaissons que l'UNESCO est l'un des forums importants pour discuter de la gouvernance de l'intelligence artificielle et des plateformes numériques en général. Il y a aussi d'autres forums pour le faire. Le ministre Solomon est responsable de la gouvernance de l'IA de façon plus large. Dans le cadre des travaux de la Convention de 2005, nous souhaitons absolument explorer l'avenue d'un protocole, comme nous l'avons fait.

Dans les dernières années, comme vous le savez, avec le Québec, nous avons encouragé le secrétaire de l'UNESCO à faire avancer son analyse. Afin qu'il y ait une adhésion d'un nombre de pays suffisant pour que le protocole ait la force nécessaire pour encadrer les plateformes numériques, ça prend des analyses suffisamment avancées. Il faut démontrer qu'il y a un besoin, montrer comment procéder et indiquer quel genre de principe devrait être inclus dans ce protocole.

Selon nous, les travaux vont bien. Je pense que nous avons reçu toute l'information dont nous avons besoin. Nous sommes dans la phase où nous allons essayer de bâtir un consensus autour de ces questions. Les directives opérationnelles font partie de ça aussi, mais ça peut être complémentaire.

• (0950)

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame Thomas, vous avez la parole pour cinq minutes.

Rachael Thomas: Une des choses que j'ai observées au fil des ans, c'est que les subventions destinées aux communautés pour les festivals ou les événements communautaires vont souvent aux grandes villes. Le ministre a donné tout à l'heure l'exemple de Montréal. Vancouver reçoit beaucoup d'argent et Toronto n'est pas en reste. Les cordons de la bourse se délient plus facilement pour les grandes agglomérations.

Ma localité, Lethbridge, a une population d'environ 110 000 personnes. Comme elle est plus grande que les collectivités rurales, mais plus petite que les grands centres, elle est souvent oubliée.

Quels sont les fonds prévus dans le budget des dépenses pour les localités comme la mienne?

Véronique Côté (dirigeante principale des finances, ministère du Patrimoine canadien): Le budget des dépenses octroie une somme de 400 000 \$ au programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine. Un grand nombre de festivals ont accès à ce programme.

Évidemment, le budget principal prévoit davantage de fonds destinés aux festivals et aux événements partout au pays. La sélection des festivals et des événements qui recevront du financement se fait au moyen d'une évaluation rigoureuse. Malheureusement, étant donné le nombre élevé de demandes, les fonds à allouer sont limités.

Rachael Thomas: Quels indicateurs sont employés et quelles dispositions sont prises pour que les petites communautés soient considérées au même titre que les grandes agglomérations?

Francis Bilodeau: C'est une excellente question. J'ai observé des dynamiques intéressantes dans d'autres programmes qui versent des subventions substantielles. Nous pouvons vous fournir plus de détails à ce sujet. En règle générale, la plupart des programmes de subventions et de contributions sont assortis d'un examen des programmes régionaux ou ruraux par rapport aux programmes urbains qui a pour fin d'assurer une équité entre les deux.

Après quatre premières semaines au ministère, je n'ai pas de détails sur des programmes précis et sur leur application. Je ne sais pas si d'autres sont au courant, mais c'est un point très valable, et je me ferai un plaisir de fournir plus d'informations au Comité à ce sujet, sauf si M. McMurren peut en fournir sur-le-champ.

Blair McMurren (sous-ministre adjoint, Affaires culturelles, ministère du Patrimoine canadien): Des efforts délibérés ont été déployés dans un des programmes du ministère qui vient en aide aux festivals, en l'occurrence le Fonds du Canada pour la présentation des arts destiné aux spectacles présentés par des artistes professionnels, pour que ce programme soutienne des festivals de petite et moyenne taille, qui ont tendance à se tenir dans de petites villes. Des ajustements en ce sens sont apportés aux politiques en ce moment.

D'autres programmes en place au ministère, tels que le programme que Mme Côté vient de mentionner, se concentrent sur de petits festivals communautaires où œuvrent des artistes non professionnels. Nous recherchons constamment un équilibre dans la répartition des fonds.

Rachael Thomas: Merci. Je comprends.

Lorsque j'ai examiné le financement, j'ai remarqué que les fonds restent en majeure partie dans l'est du pays, surtout au Québec. Pour favoriser la cohésion sociale et l'unité canadienne dont parle le ministre, il faudrait que les fonds soient alloués partout au pays et non pas seulement dans les grands centres ou dans l'est. C'est une mise en garde que je fais à l'intention des personnes ici présentes.

Ma prochaine question porte sur le Réseau canadien anti-haine.

Lorsque le ministre Guilbeault a témoigné devant le Comité le 24 septembre, une question lui a été posée sur le Réseau canadien anti-haine. Le financement d'environ 1 million de dollars en subventions fédérales que le réseau a reçu depuis 2020 est un fait notoire qui a été rapporté. Nous savons également que ce groupe vise des catholiques pro-vie et des conservateurs sous prétexte de débusquer des néonazis.

En plus, le ministre de la Sécurité publique du gouvernement libéral a dit que des préjugés avaient été relevés dans les communications du réseau. En 2022, un juge de la Cour des petites créances a accepté la preuve indiquant que le Réseau canadien anti-haine avait aidé le mouvement antifa, qui est lui aussi extrêmement violent.

Le ministre s'était engagé à l'époque à se pencher sur les activités du réseau pour déterminer s'il devait continuer à recevoir du financement. Cet examen a-t-il été mené? Le ministre a pris cet engagement devant le Comité le 24 septembre.

Francis Bilodeau: M. Brown devrait être en mesure de faire directement le suivi sur cette question. Je sais que nous avons examiné cette contribution en particulier et que nous avons proposé des

changements généraux à apporter aux programmes. À la suite d'une série de problèmes qui ont été portés à notre attention, nous avons resserré les programmes en exigeant une attestation...

● (0955)

Rachael Thomas: Je ne voulais pas savoir si vous aviez renforcé les programmes; je voulais savoir si l'examen du financement du Réseau canadien anti-haine avait été effectué. Le cas échéant, cet examen devrait être soumis au Comité, conformément à l'engagement pris à la réunion du 24 septembre.

Andrew Brown: Je peux confirmer que Patrimoine canadien a réalisé l'examen en question. Nous maintenons notre relation avec le destinataire du financement, le Réseau canadien anti-haine...

Rachael Thomas: Encore une fois, le ministre a convenu lors de cette réunion du 24 septembre que l'examen serait déposé au Comité et que lui-même nous reviendrait sur les décisions subséquentes. Patrimoine canadien fournira-t-il ces documents au Comité?

Francis Bilodeau: Je m'engage à communiquer avec le président du Comité peu après la réunion pour lui faire part des documents qui ont été produits. Je verrai ensuite s'il est approprié de transmettre les documents en tenant compte des contraintes liées notamment à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels.

Nous allons bien évidemment publier toute étude que nous pouvons publier en respectant les limites établies.

La présidente: Madame Thomas, j'aimerais donner des instructions précises aux fonctionnaires. Leur demande-t-on de transmettre des informations en particulier au Comité? Pourriez-vous indiquer exactement ce que vous voulez obtenir?

Rachael Thomas: Oui.

Je pense que ce serait assez facile pour nous de consulter le compte rendu de la réunion du 24 septembre avec le ministre Guilbeault pour comprendre exactement l'engagement qui a été pris. Toutefois, le compte rendu de la réunion d'aujourd'hui indiquerait que le ministre s'était engagé à réaliser un examen complet du Réseau canadien anti-haine, puis de revenir au Comité avec la décision sur le maintien ou non du financement. Le ministre avait dit qu'il ferait part au Comité de la décision qui serait prise.

La présidente: À propos de votre excellente question sur le financement obtenu par les villes de taille moyenne, les réponses fournies par les fonctionnaires aujourd'hui étaient-elles satisfaisantes, ou demandez-vous là aussi des informations supplémentaires?

Rachael Thomas: Merci de me le proposer.

Je crois qu'ils se sont aussi engagés à me transmettre plus de détails à ce sujet.

La présidente: Très bien.

Je cède la parole à Mme Royer pour cinq minutes.

Zoe Royer: La Colombie-Britannique compte une compagnie de danse moderne reconnue à l'échelle internationale, l'iconique Ballet BC. À un autre niveau, Ballet Vancouver est une compagnie émergente de ballet classique, qui est extraordinaire et qui rapatrie des talents canadiens provenant de compagnies comme l'American Ballet Theatre.

Comment le ministère fait-il en sorte que les politiques fédérales soutiennent à la fois les fleurons établis et les compagnies émergentes qui renforcent la souveraineté culturelle du Canada en retenant et en rapatriant l'élite artistique canadienne?

Blair McMurren: Le ministère se concentre sur la prochaine génération de talents par différents moyens et programmes, notamment le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, qui finance un ensemble unique d'établissements postsecondaires. L'objectif est de soutenir la prochaine génération d'artistes de la scène dans des disciplines précises comme le ballet et le théâtre en mettant l'accent sur la diversité et en apportant une aide substantielle aux étudiants afin de leur donner des chances équitables. Le programme est axé sur l'avenir et la diversité de la prochaine génération.

Zoe Royer: C'est incroyable.

J'aurais une question complémentaire.

Lorsque les danseurs et les artistes canadiens sont obligés de mener leur carrière à l'étranger parce que les infrastructures au pays sont limitées, le ministère attribue-t-il la situation à un manque de compétitivité culturelle? Quels outils sont en place pour empêcher le départ des talents artistiques?

Blair McMurren: C'est une excellente question de politique que nous examinons sous différents angles du point de vue de l'administration des arts. La question se pose dans un contexte où les dirigeants d'établissements culturels sont recrutés par des joueurs étrangers et quittent le Canada. Le même phénomène s'applique aux artistes, qui sont le visage de ces établissements.

Nous investissons donc dans tous les maillons de la chaîne de valeur des arts de la scène — la formation en amont, les infrastructures culturelles de même que le développement d'un auditoire ou la présentation devant un public — pour que ces artistes soient concurrentiels au niveau national et international.

• (1000)

Francis Bilodeau: Je suis encore en train d'approfondir mes connaissances sur l'univers du ballet et sur les établissements au Canada. Je vais tout de même mentionner que j'ai rencontré plus tôt cette semaine des représentants de l'École nationale de ballet du Canada. Ils ont dit que le Canada est un chef de file international et qu'il attire des talents de partout dans le monde... Cette reconnaissance permet aussi d'exporter les valeurs et la culture canadiennes. J'étais impressionné lorsque j'ai appris la place que prend le Canada dans le monde du ballet.

J'ai hâte de collaborer avec d'autres établissements dans ce domaine également.

Zoe Royer: Merci beaucoup de votre travail.

Le ministre a mentionné que les arts contribuent à hauteur de 130 milliards de dollars à l'économie canadienne. La Colombie-Britannique compte de nombreuses organisations phares, qui sont surnommées « le G8 » dans la vallée du bas Fraser. Elles regroupent entre autres l'orchestre symphonique de Vancouver, le musée des beaux-arts de Vancouver, le festival Bard on the Beach, la compagnie de théâtre Arts Club Theatre Company et le centre Arts Umbrella. Ces organisations extraordinaires jouent un rôle névralgique dans notre identité canadienne.

Le ministère est-il en mesure de garantir que du soutien prévisible et durable sera apporté au fonctionnement de base de ces orga-

nisations pour leur permettre de rester concurrentielles au niveau mondial?

Francis Bilodeau: Je ne sais pas si M. McCurren veut ajouter quelque chose, mais le cœur de notre mission est de soutenir les arts et la culture. Nos activités consistent en majeure partie à fournir du soutien et de l'aide financière aux organisations et aux artistes. Notre rôle est de revoir continuellement notre bouquet de programmes pour vérifier que le financement est adéquat. Vous savez, la pérennité des programmes de financement du gouvernement est fragile, mais nous sommes résolus à faire en sorte que les programmes évoluent et fournissent des soutiens adéquats aux communautés que nous essayons de représenter au sein du gouvernement.

Vous voulez peut-être poursuivre, monsieur McMurren.

Blair McMurren: Nos programmes jouent sans conteste un grand rôle dans la viabilité des différentes activités menées par les organisations artistiques. Nous participons à un dialogue stratégique avec le secteur des arts sur les formes émergentes de soutien telles que le sociofinancement et la philanthropie. Nous augmentons leur part de financement pour assurer leur viabilité à long terme.

Zoe Royer: La philanthropie préoccupe un grand nombre de ces organisations artistiques, qui ont l'impression d'être en concurrence pour un même magot qui va en s'amenuisant. À une époque où les coûts augmentent, tout comme les besoins en espace et en capacités, je pense que bon nombre d'entre elles ont du mal à rester à flot. Je souhaite que nous maintenions nos liens avec elles et que nous continuions à chercher des moyens de les soutenir.

Merci.

La présidente: Merci, madame Royer.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Martin Champoux: Monsieur Bilodeau, vous venez du ministère de l'Industrie, n'est-ce pas?

Francis Bilodeau: Oui.

Martin Champoux: Vous savez que les gens du secteur culturel demandent depuis longtemps une révision de la Loi sur le droit d'auteur. C'est assez consensuel dans le secteur culturel, et même au ministère du Patrimoine canadien. Tout le monde s'entend pour dire que la Loi a besoin d'une révision en profondeur et d'une mise à jour. Cependant, on a toujours su que c'était au ministère de l'Industrie que cette affaire était bloquée.

Dites-moi qu'on est allé chercher celui qui bloquait ça au ministère de l'Industrie, qu'on l'a amené au ministère du Patrimoine canadien et que, maintenant, au ministère de l'Industrie, on va pouvoir dire oui à une révision de la Loi sur le droit d'auteur.

Francis Bilodeau: Je ne dirais pas que j'étais celui qui bloquait ça. Il est utile pour nous d'avoir un dialogue interne, parce que nous comprenons aussi les inquiétudes de certains secteurs, dont le secteur universitaire, ainsi que les désirs et les inquiétudes du secteur culturel, entre autres. Je pense que le gouvernement s'est déjà engagé à l'égard d'un droit de suite pour les artistes. Nous travaillons activement là-dessus.

Martin Champoux: Je dois enchaîner rapidement, car je n'ai pas beaucoup de temps.

En effet, il y a des réalités différentes. Vous parlez du secteur universitaire, et je pense que les industries ont aussi d'autres préoccupations en ce qui concerne la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Ne pensez-vous pas que c'est une loi qui devrait être scindée pour qu'on puisse l'adapter un peu plus efficacement à la réalité changeante du milieu culturel dans l'univers numérique, et pour qu'on puisse gérer ces réalités de façon distincte, de telle sorte que ça avance pour les industries culturelles et que, pour les autres, ça avance à la vitesse qu'ils voudront?

Francis Bilodeau: L'idée de scinder la Loi sur le droit d'auteur est une idée intéressante que je n'ai pas explorée. Le ministère discute activement de la façon dont la modernisation de la Loi pourrait se faire. Alors, j'aime toujours d'entendre la perspective du Comité.

• (1005)

Martin Champoux: Explorez-vous un peu la façon dont on va pouvoir appliquer le droit d'auteur dans l'univers de l'intelligence artificielle? C'est une préoccupation qui ressort beaucoup et qui inquiète réellement les créateurs de contenu, entre autres.

Francis Bilodeau: C'est absolument une préoccupation que nous regardons et qui va faire partie du dialogue que le ministre Solomon et le ministre Miller vont avoir à Banff, dans quelques semaines, avec les représentants de l'industrie de l'intelligence artificielle et de l'industrie culturelle.

Martin Champoux: Madame la présidente, je crois qu'il me reste trois minutes. Est-ce bien cela?

Des voix: Ha, ha!

La présidente: Non, il ne reste que quelques secondes.

Martin Champoux: Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Waugh, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kevin Waugh: Merci, madame la présidente.

Je vais revenir aux arts autochtones. J'aurais besoin d'une confirmation. Des efforts se poursuivront-ils pour retrouver les œuvres autochtones disparues, ou le dossier sera-t-il considéré comme réglé? Je suis heureux de savoir qu'il y a une obligation morale de dire aux artistes que leur contribution culturelle a disparu, mais il faut que je connaisse l'état des lieux pour avoir une réponse à donner aux personnes qui communiquent avec nos bureaux pour savoir comment progresse le cas. Les recherches se poursuivent-elles, ou le dossier sera-t-il clos pour de bon?

Francis Bilodeau: Monsieur Waugh, je vous remercie d'avoir soulevé la question...

David Myles: J'invoque le Règlement. Je suis désolé.

La présidente: Monsieur Myles, avez-vous un rappel au Règlement?

Allez-y.

David Myles: Je veux juste apporter une précision. C'est aux représentants de Relations Couronne-Autochtones que nous avons parlé, lorsqu'ils étaient ici. C'est un autre ministère.

Je voulais simplement m'assurer qu'il n'y a pas de confusion. C'est à eux que nous avons parlé. Ce n'était pas ce ministère. Tant que c'est clair...

Kevin Waugh: Cela passe tout de même par Patrimoine canadien.

David Myles: Non. Je pense que cela relève, en fait, de Relations Couronne-Autochtones.

C'était une simple précision. Merci.

Kevin Waugh: D'accord, merci.

Monsieur Bilodeau, allez-y.

Francis Bilodeau: Encore une fois, je vous remercie d'avoir porté cette question à notre attention, et je serai heureux d'en discuter avec mon collègue de Relations Couronne-Autochtones.

Ce que j'allais dire, c'est que le problème a été découvert lors d'une vérification du ministère des Relations Couronne-Autochtones. Je crois comprendre que le ministère s'emploie à faire un suivi à cet égard.

Je n'ai pas de mise à jour à ce sujet, mais je serai ravi d'en discuter avec mon collègue.

Kevin Waugh: Je sais que vous leur donnez du financement pour le programme. Il y a un lien avec votre ministère.

Je voulais aussi vous demander où nous en sommes dans le dossier de Marie Chapman, au Musée de l'immigration du Quai 21. La situation, c'est qu'elle était PDG, et elle a fait l'objet d'allégations selon lesquelles elle aurait maltraité le personnel. Elle était en congé. Je vois que vous avez un directeur par intérim. Où en est cette situation?

Je sais que vous n'êtes en poste que depuis quatre semaines, mais pouvez-vous faire le point, rapidement?

Francis Bilodeau: Oui, je suis au courant de la situation. Mme Chapman n'est plus la PDG. Il y a un directeur général par intérim. J'ai eu une discussion avec la présidente au sujet des mesures qui ont été prises. Je sais qu'il y a eu un rapport du commissaire à l'éthique. J'ai discuté avec la présidente des mesures mises en place au sein de l'organisation pour assurer la santé de l'organisation. La santé de l'organisation et de ses employés est très importante pour nous.

Évidemment, comme vous l'avez mentionné, j'en suis encore à mes débuts, mais la situation actuelle, c'est que le rapport a été publié et Mme Chapman n'est plus PDG de l'organisation.

Kevin Waugh: Oui, j'ai vu qu'il y a eu des commentaires très désobligeants au cours de l'enquête. J'espère qu'il y aura rétractation, d'elle ou du ministère. Cela a touché beaucoup de personnel.

Francis Bilodeau: Je dois être honnête; je n'étais pas là ou je n'étais pas au courant de... Je n'étais pas au ministère lorsque ces allégations ont été faites.

Il y a eu une enquête, et la PDG a répondu aux conclusions du commissaire. Voilà les faits. Actuellement, le fait est que nous avons une PDG par intérim.

Kevin Waugh: Les musées nationaux, comme vous le savez, dans la Cité parlementaire, ainsi qu'à Winnipeg et Halifax, reçoivent beaucoup d'argent — plus d'argent que tout autre musée national. Sommes-nous proches d'un dénouement dans le cas du musée de la GRC à Regina? Ils veulent que ce soit un musée national, tandis que de notre côté, on parle plutôt d'un musée de petite et moyenne taille... Je suis allé à la MacKenzie Art Gallery, à Regina. Je les félicite. En fait, le musée a été l'hôte des Prix du Gouverneur général cette année, pour la première fois. Les galeries d'art et les musées de petite et de moyenne taille — et je remercie Mme Thomas d'avoir soulevé ce point — offrent beaucoup, et l'on tend parfois à les oublier.

Je tenais à vous le dire, monsieur Bilodeau, car parfois, lorsque l'on passe par là, on constate que ces organismes éprouvent plus de difficultés que les musées nationaux, si vous me permettez de le dire.

• (1010)

Francis Bilodeau: Je pense que c'est un point important. Je vous remercie de me l'avoir signalé.

Concernant le musée de la GRC, je ne sais pas si un de mes collègues... Je suis au courant, mais je ne pourrais pas dire où en est le projet exactement. Je pense que vous soulevez un point très important à considérer.

Kevin Waugh: Venant de l'industrie, vous savez que les géants des télécommunications du pays contrôlent la plupart des médias.

Il y a sept mois, deux anciennes stations — Pattison et Stingray, à Medicine Hat et à Lloydminster — ont soudainement mis fin à leurs activités, comme ça. Je pense que c'est à cause du projet de loi C-18. Ils n'ont pas versé l'argent promis. C'est un désastre depuis le premier jour. On voit maintenant des ententes de paiement secrètes avec Google, dont mon collègue a parlé. J'ai vraiment l'impression que cela signifie la mort des nouvelles locales dans ces communautés. Je vois maintenant que CBC tente de retourner à Yorkton, Swift Current et Moose Jaw. La population est profondément enracinée dans ces collectivités, parfois depuis 50 ou 60 ans, soit dit en passant. Lorsque les stations ont fermé, en juin... et je pense que beaucoup d'autres suivront dans les prochains mois, et cela me préoccupe.

Vous venez de l'industrie; vous avez donc eu affaire aux entreprises de télécommunications. Je sais...

La présidente: Merci, monsieur Waugh. Je vois que le sujet vous passionne. Moi aussi. Je vous en suis reconnaissante.

Je tiens simplement à faire une mise au point, pour le Comité. Le greffier a constaté que le ministre a répondu, en novembre, à la question sur le Canadian Anti-Hate Network. Nous pourrions faire circuler la réponse de nouveau afin que tout le monde en prenne connaissance. Le ministre a répondu rapidement.

Monsieur Al Soud, vous avez la parole pour cinq minutes.

Fares Al Soud: Merci, madame la présidente.

Merci à nos fonctionnaires d'être ici aujourd'hui.

Comme je l'ai maintes fois répété, je pense que la Coupe du monde représente une extraordinaire occasion de mettre en valeur notre magnifique pays. C'est particulièrement formidable pour les villes hôtes, mais il y a au pays d'innombrables circonscriptions, dont la mienne, qui chercheront également des façons de participer à la Coupe du monde.

Ma première question est la suivante: outre les villes hôtes, comment le ministère prévoit-il que ces investissements généreront des retombées économiques, culturelles et sportives importantes dans l'ensemble du pays?

J'ai une question secondaire. Y a-t-il un mécanisme pour faire un suivi de la participation à l'échelle régionale ou des retombées à l'extérieur des villes hôtes?

Francis Bilodeau: Je vais demander à M. Brown de répondre.

Comme le ministre l'a indiqué plus tôt, le secrétaire van Koevenden a dirigé une grande partie des efforts, avec l'appui direct de M. Brown.

Je vais céder la parole à M. Brown.

Andrew Brown: Comme vous l'avez indiqué, être hôte conjoint de la Coupe du monde de la FIFA de cette année offre au Canada des possibilités exceptionnelles, à la fois pour attirer les touristes et les revenus touristiques, mettre le pays en vitrine et attirer des investissements économiques.

Il est important de reconnaître que la Coupe du monde de la FIFA est un événement organisé par la FIFA, et non par le Canada ou les autres pays. Nous jouons un rôle particulier, qui est d'appuyer l'organisateur dans le cadre de son étroite collaboration avec les villes hôtes de Toronto et de Vancouver, les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et, devrais-je ajouter, les Premières Nations locales, à savoir les Nations des Musqueam, des Tsleil-Waututh et des Squamish, en Colombie-Britannique, et la Première Nation des Mississaugas de Credit à Toronto.

Une partie du travail en cours consiste à examiner les façons de faire profiter d'autres régions du pays de cette effervescence. Vous savez sans doute que la FIFA a récemment annoncé l'organisation d'une sorte de caravane qui sillonnera le pays. En fait, il y en aura deux. La première sillonnera le pays d'ouest en est, et l'autre, d'est en ouest. Le but est d'assurer une véritable participation à l'échelle des communautés.

Il se fait également un énorme travail pour examiner les legs possibles liés au tournoi. Le ministère du Patrimoine canadien examine quelle pourrait être sa contribution à cet égard et quel type de financement pourrait être offert pour veiller à ce que l'événement laisse un héritage d'un bout à l'autre du pays.

Bien entendu, les villes hôtes de Toronto et de Vancouver sont les chefs de file, dans leurs régions respectives, et travaillent avec leurs homologues provinciaux pour voir ce qui peut être fait, principalement en Colombie-Britannique et en Ontario, dans ces cas, évidemment. Beaucoup de travail se poursuit.

Pour que ce soit clair, concernant les chiffres mentionnés plus tôt, le gouvernement du Canada a fourni 220 millions de dollars aux villes hôtes de Toronto et de Vancouver pour appuyer les activités liées à l'organisation des 13 matchs de la Coupe du monde au Canada. Le montant supplémentaire d'environ 100 millions de dollars qui a été alloué et annoncé dans le budget de 2025 servira surtout à couvrir les coûts liés à la sécurité pour divers organismes fédéraux, notamment la Gendarmerie royale du Canada, Sécurité publique Canada, Transports Canada et l'ASFC. Patrimoine canadien a reçu un financement plus modeste pour le soutien des activités de legs à l'échelle du pays, la mobilisation des Autochtones et la diplomatie du sport.

Le secrétaire d'État van Koeverden mène de telles activités en ce moment, puisqu'il est aux Jeux olympiques.

• (1015)

Fares Al Soud: Merci, monsieur Brown.

C'était une réponse très complète. Vous avez répondu à trois de mes questions. Je vous en remercie.

J'ai une dernière question pour vous au sujet de la FIFA. Comment les ministères collaborent-ils actuellement pour se préparer en vue de la Coupe du monde et coordonner les interventions? Je sais que vous avez dit que cela incombe en majeure partie à l'organisateur, mais dans l'ensemble, quel appui les ministères offrent-ils à cet égard?

Andrew Brown: Nous avons mis en place divers mécanismes différents. Certains sont plus officiels, d'autres plus informels.

Je pense que le mécanisme de gouvernance qui est en place depuis plusieurs années est un élément clé. Cela ne se limite pas au gouvernement fédéral. En fait, cela comprend l'ensemble des intervenants que j'ai déjà mentionnés: les divers ordres de gouvernement, les villes et les provinces, la FIFA et le gouvernement fédéral. Je dois préciser que les mêmes Premières Nations dont j'ai parlé participent également à ce processus.

Au niveau fédéral, je dirais qu'il s'agit surtout de réunions ponctuelles des sous-ministres. Ces réunions visent à coordonner les activités et discuter de questions importantes, mais de nature plus générale, liées à la FIFA. On a notamment examiné certaines garanties données par le gouvernement du Canada en 2018, au moment de présenter sa candidature comme hôte de la Coupe du monde. Un autre groupe se concentre davantage sur les questions de sécurité. Cela relève davantage de Sécurité publique Canada, du BCP et du bureau du conseiller à la sécurité nationale.

La présidente: Merci.

Nous arrivons à la fin de la plage horaire habituelle du Comité. Cependant, on a demandé à faire une autre série de questions éclair, si les fonctionnaires peuvent rester six minutes de plus.

Est-ce que cela vous convient?

Francis Bilodeau: Nous pouvons certainement faire un tour éclair.

La présidente: D'accord.

[Français]

Monsieur Gagné, vous avez la parole.

Bernard Gagné: Merci, madame la présidente.

Merci à tout le monde d'être des nôtres.

La fête du Canada est célébrée depuis de nombreuses années. J'ai cru comprendre que certaines municipalités avaient moins de financement qu'avant. Est-ce que vous avez remarqué ça, monsieur Bilodeau, ou est-ce que je rêve?

Francis Bilodeau: Je n'en suis pas conscient. Je ne sais pas si d'autres de mes collègues l'ont remarqué, mais si vous le rapportez, je vais vérifier.

Bernard Gagné: Je vous en serais reconnaissant. Je fais la promotion de l'ensemble des programmes, donc j'essaie de faire en sorte de pouvoir célébrer notre pays, même au Québec, où ça passe souvent inaperçu.

Francis Bilodeau: Ce que je peux noter, c'est que le budget de 2025 prévoit 20 millions de dollars supplémentaires pour la fête du Canada. Ces fonds ne sont pas uniquement centrés sur Ottawa, ils vont aussi servir à des activités partout au Canada. Je ne suis pas au courant d'une diminution des fonds.

Bernard Gagné: À Patrimoine canadien, combien de programmes avez-vous en tout? Pouvez-vous me donner un nombre total?

Francis Bilodeau: Nous avons une trentaine de programmes. Je n'ai pas le nombre exact.

Bernard Gagné: Avant la rencontre, nous avons eu une petite discussion à bâtons rompus, et je vous demandais s'il y avait des sommes prévues pour l'infrastructure. Vous m'avez dit qu'il y en avait déjà eu, mais que vous ne preniez plus de nouveaux dossiers, parce que ça avait été transféré à Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Si vous me le permettez, pour le bien du public et de mes collègues autour de la table, je vous donne l'occasion de nous expliquer un peu ce qui est en train de se produire à Patrimoine canadien en ce qui concerne les infrastructures culturelles.

• (1020)

Francis Bilodeau: Merci, monsieur Gagné.

Je vais peut-être me tourner vers Mme Montminy dans un instant.

Historiquement, nous avons toujours eu un programme appelé le Fonds du Canada pour les espaces culturels. Dans le cadre de l'exercice de réduction que l'ensemble du gouvernement a eu, des efforts ont été faits pour éliminer des duplications entre les ministères, et pour centrer certaines activités au sein des ministères mieux placés pour concentrer leurs efforts.

De notre côté, il y a eu une réduction de notre enveloppe pour les espaces culturels au Canada. Cela étant dit, les projets en cours de révision sont toujours admissibles. Il y a des enveloppes importantes pour les infrastructures, incluant les infrastructures provinciales et municipales, au sein de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. L'interlocuteur principal devient alors Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. Nous avons certainement plusieurs liens avec ce ministère, donc nous sommes encore un lien utile pour faire le pont entre nos intervenants et le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Madame Montminy, avez-vous des choses à ajouter?

Joëlle Montminy: Je suis d'accord sur tout ce qu'a dit le sous-ministre...

La présidente: Il n'y a plus de temps pour cette question, parce qu'on doit faire vite.

Bernard Gagné: Vous pourriez peut-être donner cinq secondes, parce que la réponse est importante.

La présidente: D'accord.

Allez-y, madame Montminy.

Joëlle Montminy: Je vais prendre juste cinq secondes pour ajouter qu'il va quand même y avoir un programme d'espaces culturels, mais il va être recentré sur l'équipement qui peut servir à des espaces culturels. Par exemple, un théâtre pourrait avoir besoin d'un nouvel éclairage ou d'équipements de ce genre. Il va donc rester une enveloppe à notre ministère pour soutenir la rénovation et l'équipement des espaces culturels.

Bernard Généreux: Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Ntumba, vous avez deux minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, madame la présidente. Deux minutes, ce n'est pas très long.

Madame Montminy, nous avons posé beaucoup de questions, mais ce matin, nous avons besoin d'indicateurs pour mesurer les retombées des initiatives culturelles destinées aux communautés noires, notamment dans les musées et les institutions publiques.

Joëlle Montminy: Je n'ai pas ces données-là.

Je ne sais pas si vous avez toutes les données, monsieur Bilodeau.

Francis Bilodeau: Je peux clarifier les choses.

Que cherchez-vous exactement, monsieur Ntumba?

Bienvenu-Olivier Ntumba: Je cherche des indicateurs que vous utilisez pour mesurer les retombées des initiatives culturelles destinées aux communautés noires, notamment dans les musées et les institutions publiques.

Francis Bilodeau: C'est une question vraiment importante. Nous avons des indicateurs pour nos programmes de multiculturalisme, entre autres.

Pour ce qui est des musées, c'est une question vraiment intéressante. La prochaine fois que je rencontrerai les chefs des musées, je leur demanderai comment on mesure ces retombées. Je dois avouer que je ne le sais pas, mais c'est une question très intéressante.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Comment le ministère s'assure-t-il que les communautés situées en périphérie des grandes régions et des grands centres ont un accès équitable aux programmes culturels financés par des crédits supplémentaires?

Francis Bilodeau: Comme je l'ai dit, et comme M. McMurren en a parlé aussi, nos programmes contiennent généralement un critère qui vise une distribution dans les régions ainsi que dans les centres.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur McMurren?

Blair McMurren: C'est ça. Nous étudions de près les résultats pour assurer la proportionnalité du financement d'une région à l'autre. Des écarts sont possibles entre le taux de demande et le taux de financement. Là où il y a un écart, nous faisons des efforts spéciaux pour mobiliser les intervenants et les engager à faire des demandes de financement.

La présidente: Merci.

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes.

Martin Champoux: Ces derniers temps, nous sommes beaucoup interpellés par le Réseau BIBLIO du Québec, un réseau de bibliothèques en régions éloignées qui se partagent les livres.

Le projet de loi C-15 prévoit l'abrogation du paragraphe de la Loi sur la Société canadienne des postes, garantissant un tarif préférentiel très intéressant, et même essentiel pour ces bibliothèques. Si cette tarification et ce service étaient abolis, ça mettrait en péril ce système, qui permet à des communautés d'avoir accès à un service de bibliothèque intéressant. C'est un très beau système. Il a fait ses preuves et est aimé dans les régions. Là, il risque vraiment de devoir assumer des frais postaux qui, selon ce qu'on nous dit, pourraient s'élever à 2,5 millions de dollars par année. Ces bibliothèques n'ont évidemment pas les moyens de s'offrir ça.

Je pense que c'est juste quelque chose qui est tombé dans une fente du plancher, mais pouvez-vous me garantir que vous allez porter une attention particulière à ça? Allez-vous vous assurer qu'en aucun cas, le Réseau BIBLIO du Québec ne sera fragilisé par une mesure probablement ajoutée maladroitement au projet de loi C-15, sans mauvaises intentions?

• (1025)

Francis Bilodeau: Merci de la question.

Je suis au courant de cette question. C'est manifestement une question qui ne relève pas de moi. Elle relève du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, puisque Postes Canada fait partie de son portefeuille.

Je ne peux donc pas prendre d'engagement en son nom.

Martin Champoux: Comme il s'agit des bibliothèques, ça relève manifestement de Patrimoine canadien. Vous avez certainement voté mot à dire auprès des autres ministères qui, eux, peuvent agir directement.

Francis Bilodeau: Nous avons certainement un intérêt là-dedans. Nous avons des dialogues assez fréquents avec nos collègues, notamment sur ce sujet.

Pour ce qui est des décisions relatives à Postes Canada, je ne peux pas m'engager pour quelque chose qui n'est pas de ma responsabilité.

Martin Champoux: Pour le reste, je compte sur votre appui. Je pense que je vais transférer ce message au Réseau BIBLIO du Québec. Il va être bien content de savoir que le ministère du Patrimoine canadien et son sous-ministre sont de son côté.

Merci, monsieur Bilodeau.

La présidente: Merci aux témoins.

[Traduction]

Je vous remercie de vos réponses complètes et de nous avoir fait profiter de votre vaste et précieuse expérience.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>